

Rueil **INFOS**

Le magazine municipal d'information de Rueil-Malmaison

n°393 - janvier 2022

Bonne Année 2022



08

Le budget
2022

19

Conseil
municipal

22

Le festival
du film

villederueil.fr





MA VILLE

Rueil

INFOS

n° 393

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE RUEIL-MALMAISON

Hôtel de Ville : 13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél. : 01 47 32 65 65

▪ Directeur de la publication : Patrick Ollier
▪ Rédactrice en chef : A.-M. Conté ▪ Rédaction :

A.-M. Conté, M. Deret, S. Gauthier, M. Huby, B. Secret ▪ Photos : P. Martinez, C. Soresto ▪

Conception, réalisation : dps ▪ Imprimerie : Groupe Morault ▪ Régie publicitaire : C.M.P. :

7 quai Gabriel Péri, 94340 Joinville-le-Pont - Tél. : 01 45 14 14 40 ou 06 69 62 09 97 -

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Couverture : © AdobeStock

- 4** AGENDA
- 5** LE MOT DU MAIRE
- 6** ALBUM
- 8** BUDGET
Budget 2022 : une équation difficile !
- 10** PAROLE D'ADJOINT
- Ce n'est pas que du béton !
- Urbanisme, écoquartier et géothermie ou comment la ville se façonne pour demain
- 15** RECENSEMENT
Combien sommes-nous ?
- 17** VŒUX DES ÉLUS
- 19** CONSEIL MUNICIPAL
Le vote du budget
- 20** TRIBUNE DE LA MAJORITÉ
- 21** TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

MA VIE À RUEIL

- 22** CULTURE
Festival du film : clap d'envoi !
- 25** INITIATIVE
Coup de projecteur sur nos chers animaux
- 27** NUMÉRIQUE
Le numérique à votre service
- 28** BRÈVES
- 33** PAGE JEUNES
L'avant-scène prépare sa comédie musicale
- 35** SPORT
À l'école de rugby
- 37** HISTOIRE
L'éducation des jeunes filles par madame de Maintenon
- 39** LA FAUNE ET LA FLORE D'ICI
- 41** GENS D'ICI
- 42** CARNET

villederueil.fr



Enfin l'Appli!

Le Théâtre André Malraux au bout du doigt.



TAM - Rueil-Malmaison
à télécharger gratuitement sur :



Gros plan sur Studio Harcourt à la médiathèque

Jusqu'au 30 janvier, la médiathèque vous invite à une magnifique exposition signée Harcourt (lire Rueil Infos de décembre, page 24). Au total, 50 portraits sélectionnés d'actrices et d'acteurs que chacun d'entre vous saura reconnaître. L'occasion de redécouvrir des artistes, issus de toutes générations confondues : des femmes et des hommes qui incarnent chacun à leur manière le 7^e art et sont, le temps d'un portrait, réunis au sein de la grande famille du cinéma.

Parmi ces portraits : Catherine Deneuve, Jean Gabin, Michèle Morgan, Gérard Philippe, Brigitte Bardot ou encore notre regretté « Bébel », sans oublier la jeune génération du cinéma français : de Leïla Bekhti à Tahar Rahim, en passant par Guillaume Canet, Marion Cotillard, Anaïs Demoustier... Beaucoup apprécieront le style cher à Studio Harcourt qui par un jeu de lumière emblématique fait de chacun de ses clichés une pose intemporelle. À ne pas manquer...



Portraits de cinéma
Jusqu'au 30 janvier
Médiathèque Jacques-Baumel
15-21 bd du Maréchal Foch
Tél. : 01 47 14 54 54



Sur la scène avec Rueil Culture Loisirs

La Fabrique in situ de Rueil Culture Loisirs vous propose un cycle artistique dédié à la scène. Au total, profitez de trois ateliers à la fois différents et complémentaires. Au **Théâtre et improvisation**, sur cinq séances (**les 8, 15, 22, 29 janvier et le 5 février**), vous apprendrez à jouer, dire, mimer, interpréter et faire vivre des personnages ensemble. L'atelier **Théâtre et percussions** (**le 13 janvier et le 10 février**) vous

permettra, après un échauffement et une présentation des instruments, d'improviser seul puis en groupe, pendant que le percussionniste mettra en rythme l'humeur générale. Enfin **Piano détressé** (**le 15 janvier et le 5 février**) vous invite à vous essayer à une nouvelle approche de l'instrument et de la musique par diverses techniques musicales et de sophrologie. Un cycle qui fait la part belle à l'improvisation et au décalage artistique. De quoi démarrer l'année en beauté !

Rueil Culture Loisirs
Informations et inscription au 01 47 32 13 37 ou sur rueilcultureloisirs.com

Muzio Clementi, vous connaissez ?

Le dimanche 16 janvier à 15h30, au petit auditorium, la Société historique de Rueil-Malmaison (S.H.R.M.) vous invite à une conférence-concert à la découverte de Muzio Clementi (1752-1832) et ses contemporains. Une séance animée par Christophe Maynard, pianiste et professeur au conservatoire à rayonnement régional (C.R.R.), avec la participation d'étudiants du C.R.R. Vous pourrez entendre des œuvres de Mozart, Haydn, Beethoven, Cramer, Field. Prenez date aussi pour les prochaines conférences-concerts le dimanche 13 février à 15h30, toujours au C.R.R. autour du piano dans l'œuvre de Robert Schumann et le dimanche 27 mars, autour de Serge Prokofiev. Nous vous attendons nombreux !

Conservatoire à rayonnement régional de Rueil
182 avenue Paul-Doumer
Réservations au 01 47 32 57 38 ou shrm@orange.fr
Participation aux frais : 7€ pour les adhérents S.H.R.M.
10€ pour les non-adhérents
Gratuit pour les élèves du C.R.R.



Entrez dans la légende de l'Aigle en briques LEGO®

Vous n'avez pas encore vu l'expo « La légende de l'Aigle, histoire de Napoléon Bonaparte en briques LEGO® et œuvres historiques » qui se tient à l'Atelier Grogard ? Profitez de ce début d'année pour y aller, vous avez jusqu'au 13 février ! Fruit d'un partenariat entre l'agence de communication Epicure Studio et la marque LEGO®, cette exposition se veut une véritable immersion historique « grandeur nature » dans la vie et les grandes étapes qui ont marqué la légende napoléonienne. Vous y découvrirez une quarantaine de maquettes savamment réalisées. Un plaisir pour les yeux des grands et des petits. Profitez aussi des matinées familiales comme celle du 19 janvier : une visite guidée, un petit-déjeuner et un atelier enfant au programme ! Et pour les noctambules, rendez-vous aux nocturnes de l'exposition, les vendredis, une fois par mois, jusqu'à 21h (prochaines dates, le 14 janvier et le 11 février).

Atelier Grogard
6 av. du Château de la Malmaison
Tél. : 01 47 14 11 63
Mardi, jeudi et vendredi : 13h à 18h
Mercredi, samedi et dimanche : 11h à 18h
Plein tarif : 6€
Tarif réduit : 4€
Supplément visite guidée : 4€
Atelier jeune public : 4€
Entrée matinée familiale, adulte : 13€ / enfant : 10€
Tarif groupe : 11€
Livret famille gratuit.





À compter du mardi 4 janvier le centre de vaccination, déjà opérationnel à la Maison de l'Europe, sera ouvert 7 jours sur 7.

« 2022 : ? »

2022... et une impression de déjà-vu s'empare de nous. Car voici presque deux ans que nous vivons au rythme de la pandémie ! D'où cette question : verra-t-on un jour la fin ? Il est difficile de faire un pronostic. Selon les spécialistes, il est fort probable que le virus continuera de circuler. Alors comment vous présenter mes vœux de bonne année en pleine nouvelle vague de Covid ?

Tout d'abord en vous rappelant que notre seul recours est le vaccin ! Le centre de vaccination à la Maison de l'Europe, l'unité mobile au centre E. Leclerc ainsi que les pharmaciens de la ville, restent plus que jamais mobilisés pour vous administrer l'injection, notamment la 3^e dose, qui vous permettra de vous protéger de formes graves et de préserver votre pass-sanitaire.

À ce propos, je me sens de partager avec vous mon indignation par rapport aux inscriptions « antivax » taguées sur le fronton du Mémorial du Mont-Valérien : ce monument qui nous est si familier et qui a été vu par la France entière, le 11 novembre dernier à l'occasion de l'inhumation dans la crypte du dernier compagnon de la Libération, Hubert Germain. C'est honteux !

Et pourtant, c'est le « pass » et le respect des gestes barrières qui nous permettent d'avoir encore un semblant de vie sociale ! Par précaution, nous avons préféré annuler certains événements organisés dans le cadre de festivités de Noël. Je crains qu'il en soit de même pour les galettes et les vœux... Enfin, j'espère que nous pourrions maintenir les manifestations culturelles, notamment le « festival du film de Rueil » (du 27 au 30 janvier, lire pages 22-24).

Dans un autre registre, je veux revenir sur le dernier conseil municipal et sur le vote du budget : un exercice chaque année plus difficile que la précédente ! Avec les dotations de l'État qui ont pratiquement disparu, la péréquation (la contribution pour les communes moins favorisées) qui arrive à des montants faramineux, la fin de la taxe d'habitation, l'impossibilité de réduire encore plus les dépenses de fonctionnement car certes, nous ne remplaçons pas les agents municipaux qui partent à la retraite, mais les besoins pour vous rendre des

services toujours de qualité demeurent, on l'a vu avec les accueils de loisirs et l'éducation... bref, les leviers dont les maires disposent pour équilibrer leurs budgets sont de plus en plus limités. C'est pour toutes ces raisons que pour boucler le budget 2022, nous n'avons pas eu d'autre choix que d'augmenter la taxe foncière. Une contribution que nous n'avions pas touchée depuis 2016 ! Elle est payée à 45% par les entreprises et en ce qui concerne les particuliers, je veux quand même vous rassurer : de manière générale, cette hausse de 6% sera plus que compensée par l'exonération sur la taxe d'habitation : même avec cette augmentation, Rueil reste bien en dessous de la moyenne départementale (lire pages 8-9) !

Enfin, 2022 sera une année électorale : l'élection présidentielle en avril, les 10 et le 24, et les législatives en juin, les 12 et le 19. Je n'ai bien sûr pas à me prononcer sur vos choix, mais je vous demande de vous inscrire sur les listes et de vous rendre aux urnes afin de donner toute la force d'un grand élan démocratique à ces échéances de notre vie citoyenne. De nombreux peuples, pas si loin de nous, font très durement l'expérience de l'absence de démocratie, et beaucoup donnent leur vie pour acquérir le droit de vote. Nos aïeux aussi se sont battus pour cela... rendons leur honneur !

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite une très belle année remplie de joie et de bonheur et plus que jamais une bonne santé !

Patrick Ollier
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

L'ovale « rose » s'affirme

Les filles prennent de plus en plus de place au sein du Rac Rugby ! La preuve : elles étaient quatre-vingt, venues de toute l'Île-de-France, pour participer aux rencontres amicales organisées par le club. Pour mémoire, rappelons que l'équipe rueilloise fut officiellement lancée en 2012 par Michèle Alliot-Marie qui en est depuis la marraine. Si vous souhaitez faire un essai, le club vous accueille le mercredi et le samedi après-midi au stade des Bords de Seine (Renseignements : Anne Legrand au 06 99 24 23 50 ou camillanne33@yahoo.fr)

11 novembre



DR



© P.M.

Les « gants rouges »

Un bel événement festif s'est déroulé tout au long de ce dimanche au Boxing club de Rueil-Malmaison avec une matinée dédiée à la formation en arbitrage organisée en partenariat avec le comité départemental 92 de boxe anglaise et réservée aux adhérents âgés de 15 à 18 ans, et une après-midi « gants rouges » pour les débutants. Pour les non adeptes du sport, il s'agit de mini combats pour établir et suivre la progression des boxeurs... comme les ceintures dans les arts martiaux !

21 novembre

NOVEMBRE

Amitié franco-libanaise...

... ou plus précisément rueilloise-libanaise ! Une amitié affirmée par le jumelage avec Zouk Mikaël et confirmée par plusieurs initiatives, notamment l'aide humanitaire apportée lors des terribles explosions de Beyrouth en août 2020. À cette occasion, l'association Rueil-Liban avait été créée. C'est sur l'initiative de cette même association qu'une rencontre a été organisée le 21 novembre au pavillon Vlamincq en présence de sa présidente, Nicole Habib et de nombreuses personnalités dont Lara Daou, consul du Liban à Paris et le maire accompagné par plusieurs de ses adjoints.

21 novembre



© P.M.



© C.S.

Soutien à la création théâtrale !

En 2021, les rencontres « Actif », l'association culturelle des théâtres en Île-de-France ont eu lieu à... l'Athénée - Le Petit Théâtre de Rueil, sous l'œil attentif de son directeur Jean-Claude Derry ! Deux jours durant lesquels les participants ont pu découvrir les différents projets de compagnies de la région afin de les programmer dans leurs structures respectives. Un soutien essentiel à la création en cette période d'incertitude marquée par la crise sanitaire.

24 et 25 novembre

27 novembre

Un jardin extraordinaire

Le maire, accompagné de ses adjoints, a inauguré au stade Michel-Ricard, un « jardin partagé » particulier. En effet, ce projet, lauréat du « budget participatif 2019 » avait été proposé par une habitante de Rueil-sur-Seine, Cécile Devoise. Depuis, elle préside « Graines en Seine », l'association à qui a été confiée la gestion de l'espace. Et si les produits cultivés seront répartis entre les membres de l'association, 25% des récoltes iront à l'épicerie sociale. Quand on dit... partager !



10 décembre

En souvenir de Bébel

Vous vous êtes peut-être demandé pourquoi autant d'agitation dans la rue du Bel Air ce soir-là. Et bien c'était pour un hommage à Jean-Paul Belmondo et au cinéma français organisé par la galerie d'art moderne, Angels Art Gallery en présence des artistes KL Woodart et Stéphane Saint Emett. Valérie Cordon, adjointe aux Affaires Culturelles et Xabi Elizagoyen, adjoint aux Affaires économiques y ont représenté le maire.

DÉCEMBRE

4 décembre au 2 janvier

Noël féérique !

Pendant la traditionnelle période des fêtes de fin d'année, de nombreuses manifestations ont égayé la ville... dans le respect des règles sanitaires, bien sûr ! Arrêt sur (quelques) images...



Des artisans du monde entier, et notamment de villes jumelles, ont proposé leur produits originaux au désormais traditionnel marché du monde.



Petit ou grand train de Noël, élastiques et trampolines et tant d'autres manèges pour retrouver les souvenirs d'enfance...



Soirée clou des festivités, le 21 décembre, avec la grande parade et le spectacle pyrotechnique.



Budget 2022 : une équ

Le 15 décembre, le conseil municipal a voté le budget de la commune pour l'exercice 2022. Un budget compliqué par la poursuite du désengagement de l'État dans le financement des collectivités locales, la hausse de la péréquation et les effets de la fin de la taxe d'habitation. Explications. ▶ Anna-Maria Conté

Composé de deux parties, fonctionnement et investissement, le budget des collectivités locales doit obligatoirement être voté en équilibre pour chacune de ses deux sections (contrairement à l'État qui peut voter son budget en déficit, le recours à l'emprunt est possible pour une Ville seulement pour les dépenses d'investissement). Acte fondamental de la vie de la commune (car il détermine l'ensemble des actions qui seront entreprises !), le budget est voté chaque année par les élus (lire page 19) et soumis au contrôle du préfet.

Les chiffres 2022

Le budget prévisionnel de la ville de Rueil-Malmaison s'élève, pour 2022, à **247 137 500 euros**, ainsi répartis : **198 988 500 euros pour la section de fonctionnement** (les services pour les Rueillois) et **48 149 000 euros pour la section d'investissement**.

La disparition de la D.G.F.

Les dépenses de « fonctionnement » des services municipaux (qui comportent les charges à caractère général, les frais de personnel, les subventions aux associations et aux autres structures, le remboursement de la dette, la péréquation, etc. - voir infographie)

s'équilibrent grâce aux recettes (les recettes de la fiscalité locale, l'attribution de compensation de la Métropole du Grand Paris, les produits des services, les dotations et participations de l'État et les subventions - du conseil régional d'Île-de-France, du conseil départemental des Hauts-de-Seine, de la Métropole du Grand Paris, etc.). « Cette année, pour l'élaboration du budget, nous avons dû prendre en compte une **énième baisse de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.)** devenue pratiquement inexistante (car elle ne couvre que 0,2% de nos besoins !) et une **nouvelle hausse de 1,2 millions d'euros de la péréquation** (la contribution pour les communes moins favorisées) : elle s'élevait à environ 2 millions d'euros en 2014 et elle passe à 13,5 millions d'euros cette année !, explique le maire. À cet effet pervers, s'ajoutent les conséquences de la réforme de la taxe d'habitation sur la résidence principale ».

La réforme de la taxe d'habitation

En effet, depuis 2018, la taxe d'habitation baisse progressivement. 50% des ménages rueillois ne la paient plus depuis 2020. Pour les 50% des foyers restants, l'exonération a été de 30% en 2021, elle sera de 65% en 2022 et de 100% en 2023. « L'effet immédiat de cette

réforme se traduit par un manque à gagner pour les communes. Pour l'heure, ce manque à gagner est compensé par le transfert de la part départementale de la taxe foncière et par une dotation complémentaire de l'État assurant la neutralité de la réforme », indique François Le Clec'h, adjoint au maire aux Finances. En réalité, c'est tout le rapport aux impôts locaux qui en résulte modifié car les maires ne peuvent plus agir sur ce levier. La seule marge de manœuvre dont ils disposent encore est le taux d'imposition de la taxe foncière.

La taxe foncière

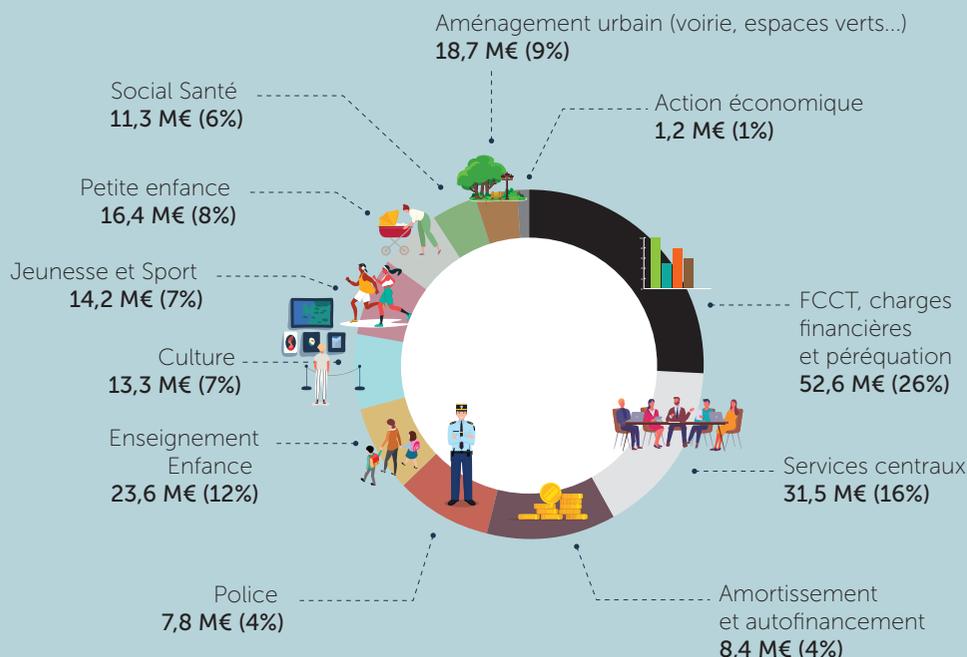
« Depuis 2016, nous n'avons pas touché le taux, poursuit François Le Clec'h. Aujourd'hui, face à notre engagement de vouloir continuer à donner aux Rueillois des services de qualité, nous avons décidé d'argumenter le taux de cette contribution de 6%, d'autant plus qu'elle était l'une des plus basses du département ! (voir tableau) ». Une situation surprenante qui a son explication historique : en effet jusqu'aux années 50, les élus de la ville de Rueil-Malmaison, identifiée à l'époque comme une commune rurale, étaient majoritairement des propriétaires terriens et n'avaient aucun intérêt à imposer le foncier !

Rappelons que la taxe foncière est payée à 45% par les entreprises. Concernant les particuliers, elle ne s'applique qu'aux propriétaires. Elle est calculée à partir de la valeur locative du bien et d'un taux d'imposition voté par la commune. C'est donc ce dernier qui change en 2022. « Je veux quand même rassurer les administrés : de manière générale, cette hausse de 6% sera plus que compensée par l'exonération sur la taxe d'habitation ! », affirme le maire (lire encadré en page 9).

Les économies

Parallèlement, à cette contribution demandée à la population, les services de la Ville ont été à nouveau sollicités afin de réaliser un nouvel effort d'économie et de rationalisation. « Cet exercice touche désormais à ses limites : certes nous ne remplaçons pas les agents municipaux qui partent à la retraite - ou qui sont mutés -, certes nous pratiquons la promotion de la mobilité interne pour faciliter la mutualisation de certains postes, mais quoi qu'il en soit, le G.V.T. (le glissement vieillesse technicité, le mécanisme d'avancement salarial des fonctionnaires) continue de courir et génère chaque année une augmentation d'environ un million d'euros (800 000 pour 2022), poursuit le maire. De plus, nous devons faire face à des nouvelles dépenses dans la gestion

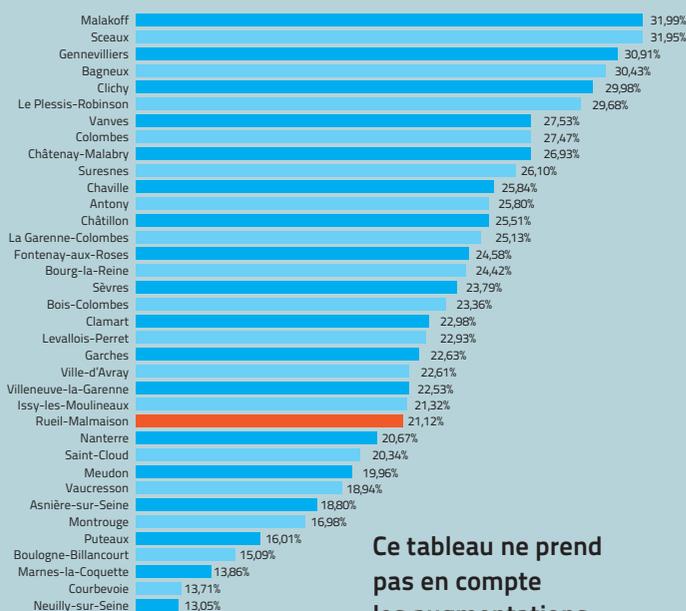
Les dépenses de fonctionnement



ation difficile !



Taux taxes foncières 2022



Ce tableau ne prend pas en compte les augmentations décidées par les autres Villes pour 2022.

Exemple

Prenons le cas d'une maison d'habitation d'une surface d'environ 100 m².

En 2020 les propriétaires payaient :

- 1200 € de taxe foncière
- 2200 € de taxe d'habitation
- Soit un total d'imposition de 3400 €/ an

• **En 2022, leur taxe foncière s'élèvera à 1272 €.**

Alors, deux cas de figures sont possibles :

a) Les propriétaires bénéficient du **dégrèvement total sur leur taxe d'habitation** depuis 2021. Leur imposition en 2022 s'élèvera donc à 1272 € contre 3400 € en 2020, c'est-à-dire une diminution de 2128 € (63%).

b) Les propriétaires bénéficient en 2022 du dégrèvement de taxe d'habitation de 65 % pour leur résidence principale. Leur imposition en 2022 s'élèvera donc à la somme de 1272 € + 770 € (2200 € - 1430 € de dégrèvement (65%)) = 2042 €, soit une baisse d'impôt de 1358 € (40%).

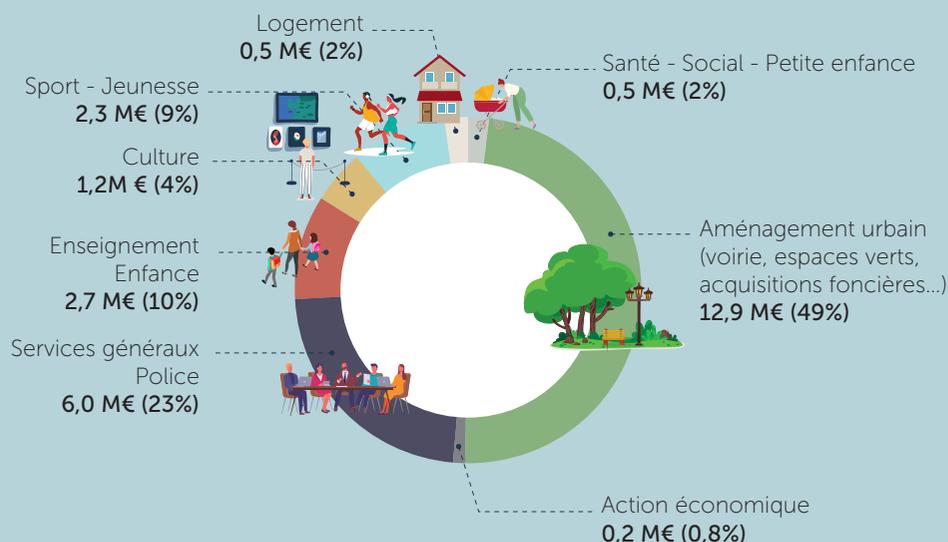
En 2023, leur taxe d'habitation sera supprimée, ils bénéficieront alors d'une baisse d'impôt locaux de 63% !

des "fluides" et de la maintenance du patrimoine impactés par l'inflation. Sans parler des coûts de la crise sanitaire... »

Le programme d'investissements

En ce qui concerne la section d'investissement (dont les recettes réelles proviennent des cessions, de l'autofinancement, de fonds de compensation pour la T.V.A., des subventions, des emprunts et de la taxe d'aménagement payée par les constructeurs), les dépenses sont réparties entre opérations financières et opérations d'équipement. Ces dernières, d'un montant de 26 300 000 euros (voir infographie) concernent principalement l'entretien du patrimoine et l'aménagement urbain. « Ces investissements s'inscrivent dans la droite ligne de notre engagement en faveur de l'environnement avec des travaux qui visent principalement la réduction d'énergies. Je prends par exemple le chantier d'isolation extérieure du gymnase Jean-Dame pour environ un million d'euros et le remplacement des chaudières des bâtiments communaux (500 000 euros !) », détaille François Le Clec'h. Parmi les autres projets, le budget 2022 financera la suite de l'aménagement du parc du Cardinal à hauteur de 3 millions d'euros : « 2 hectares et demi de nouveaux espaces verts situés en plein centre-ville et qui seront ouverts à tous les Rueillois dès l'été prochain ! », conclut le maire.

Les dépenses d'équipement



Ce n'est pas que du béton !



Rueil Infos : Quels sont les principes qui guident votre action ?

Monique Bouteille : L'urbanisme est au cœur du développement d'une ville ! Il faut avoir de l'ambition pour la moderniser, la rendre attractive pour ses habitants, l'adapter à son temps sans renier son passé, a fortiori quand on a un héritage historique à défendre comme c'est le cas à Rueil-Malmaison. Dès ma première rencontre avec le maire, il y a 20 ans, lorsque j'étais présidente de conseil de village, j'ai partagé sa vision : dans l'aménagement urbain et dans l'architecture il faut s'engager car le retour sur investissement et les effets des transformations se mesurent sur le long terme !

R. I. : Quels sont les outils dont vous disposez pour façonner la ville d'aujourd'hui et de demain ?

M. B. : C'est un vaste sujet ! L'outil classique, le cadre juridique dans lequel tout projet public et/ou privé s'inscrit, reste le P.L.U. (lire page 11). Cependant, il n'est pas figé, il évolue à travers ses modifications régulières que nous élaborons en prenant en compte les nouvelles normes environnementales et les besoins voire même les exigences des habitants. Se nourrir des difficultés rencontrées dans les demandes des permis de construire pour y apporter des améliorations est

Depuis près de 15 ans, Monique Bouteille suit tous ces projets d'urbanisme qui ont changé (et qui continuent de changer) le visage de Rueil. De la réhabilitation du Clos des Terres Rouges à la rénovation des immeubles de bureaux à Rueil-sur-Seine, de la modernisation du centre-ville à la construction de l'écoquartier de l'Arsenal. Passionnée et à l'écoute, cette ancienne entrepreneuse dans le domaine de l'architecture d'intérieur a gardé dans la présente mandature ses délégations de l'Urbanisme et de l'écoquartier auxquelles s'est récemment ajoutée la charge du projet de la géothermie. De plus, le maire l'a choisie comme sa première adjointe⁽¹⁾. Entretien. ► Propos recueillis par Anna-Maria Conté

« Dans l'aménagement urbain et dans l'architecture il faut s'engager car le retour sur investissement et les effets des transformations se mesurent sur le long terme ! »

notre crédo. Par exemple, face à la nécessité d'apporter des solutions aux familles rueilloises qui demandaient d'agrandir leur pavillon pour y loger un nouvel enfant, nous avons modifié le P.L.U. et autorisé l'extension de +30% !

Et puis, l'autre outil qui est plutôt une pratique est la concertation avec les Rueillois. On ne construit pas un projet sans eux ! Je me souviens des réunions lors de la réhabilitation du Clos des Terres Rouges, des liens humains tissés avec les habitants... c'est un dossier qui m'a fait chaud au cœur car l'urbanisme ce n'est pas que du béton, c'est œuvrer pour que les gens se sentent bien au quotidien malgré l'indispensable évolution de leur quartier !

R. I. : Et face aux ambitions environnementales et aux nouveaux modes de vie ?

M. B. : Devant ces nouveaux enjeux, les aménagements urbains tendent de plus en plus vers une coproduction. Aujourd'hui il faut penser simultanément à des échelles différentes, celle de la ville

et de ses différents quartiers, celle du quartier et du bâtiment pour transformer le mode d'habitat. De nouvelles pratiques et relations s'établissent entre aménageurs, promoteurs, investisseurs, collectivités et utilisateurs. C'est exactement ce qui se passe dans l'écoquartier ou de façon encore plus évidente dans le projet de la géothermie et les chantiers annexes (lire page 12).

R. I. : Vous parlez des différentes échelles. Justement, comment l'évolution de notre ville se relie-t-elle à celle de son territoire ?

M. B. : Cela aussi fait partie de mon travail ! Je tiens à représenter le dynamisme qui est propre à Rueil lors des échanges thématiques que nous avons avec les instances du territoire (le Pold, la Région, les agences de l'Etat, etc.) : à la fois dans les projets que nous menons et dans les suggestions que les autres peuvent nous apporter.

R. I. : Quels sont donc les projets à venir ?

M. B. : Ils sont nombreux ! Nous venons de lancer la « géothermie » (lire page 13). Au cours de l'année, le parc du Cardinal (deux hectares et demi d'espaces verts en plein centre-ville !) va s'ouvrir à la population, d'ici 2023 tous les équipements majeurs de l'écoquartier de l'Arsenal seront terminés et puis, bien sûr, il s'agira de démarrer le chantier de la gare du Grand Paris... mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

(1) Selon la loi, la fonction essentielle du premier maire adjoint est de suppléer le maire absent ou empêché.

Urbanisme, écoquartier et géothermie ou comment la ville se façonne pour demain

Ils sont nombreux, agents et partenaires de la Ville, à œuvrer au quotidien pour vous offrir le cadre de vie le plus agréable et le plus harmonieux possible. De nature plutôt discrète, ces professionnels agissent souvent dans l'ombre. Aujourd'hui, ils sont mis en lumière à travers leurs missions, d'une grande diversité et, souvent, assez complémentaires. ► Sandrine Gauthier

• Le pôle Urbanisme et aménagement, première pierre de l'édifice.

Essentiel à une commune qui doit sans cesse évoluer pour accroître son attractivité, le pôle urbanisme et aménagement est dirigé par Guillaume Philippe et animé par des professionnels de tous horizons : paysagiste, architecte, urbaniste, juriste, géomaticien (un spécialiste de l'aménagement du territoire, à la croisée entre la géographie et l'informatique) et une assistante. Ils traitent l'ensemble des questions d'urbanisme en cours, sur le plan opérationnel, et sont en constante réflexion sur l'avenir et l'identité de la ville.

Un cadre réglementaire strict

« La transversalité de nos missions en fait tout l'intérêt. C'est ensemble que nous réfléchissons à un projet de construction, afin d'assurer son intégration dans son futur environnement. À cet égard nous sommes amenés à collaborer avec les autres services concernés, que ce soient les Espaces verts, les services techniques, le service commerce, etc., explique Guillaume Philippe. Nous veillons à ce que tout nouveau projet, public ou privé, respecte scrupuleusement l'identité rueilloise et contribue à améliorer le cadre de vie ». Tout cela en suivant un cadre réglementaire strict. Quand il s'agit de construire une maison, un immeuble ou autre type de bâtiment, vous entendez souvent les mêmes trois lettres : P-L-U (plan local d'urbanisation), le document de référence qui permet de planifier et gérer l'urbanisation de la commune pour les années à venir. Mais ce que vous ne savez peut-être pas c'est que la Ville se doit de respecter d'autres documents d'urbanisme : le Sdrif, le schéma directeur de la région Île-de-France, et le SCoT, le schéma de cohérence territorial qui émane de la Métropole du Grand Paris.

Une signature architecturale

Parmi les nombreux projets lancés par le maire, Guillaume Philippe prend en exemple le « parc du Cardinal ». Une belle illustration de ce qu'il est possible de faire pour concilier cadre de vie agréable, réponse à un besoin croissant de logements et d'infrastructures nouvelles, et fidélité à une signature architecturale propre à la ville. C'est ainsi, qu'en plus de la conception

d'un beau et grand parc public (2,5 hectares), un nouvel espace vert à l'orée du centre-ville (en lieu et place de l'ancien site occupé par Novartis, ndlr), ce programme intègre des logements, un restaurant, un spa et une résidence services pour personnes âgées (que Rueil Infos vous a présentée en avril dernier). Tout cela en mettant en valeur le passé historique du lieu et en bâtissant la ville de demain.

Droit des sols, le méconnu

C'est un service, intégré au pôle Urbanisme et aménagement, dont on ne parle pas souvent bien qu'il soit essentiel. À Rueil, il est dirigé par Sophie Demangeau, entourée de trois assistantes techniques et trois instructeurs, des métiers au carrefour du droit, de l'urbanisme et de la construction. « Tout ce qui sort de terre est obligatoirement assorti d'une autorisation d'urbanisme. Un permis de construire est exigé aussi bien pour la construction d'un abri de jardin qu'un immeuble de plusieurs centaines de logements. Dans tous les cas, nous sommes là pour informer, conseiller et donner satisfaction au porteur de projet, dans la limite de la réglementation », résume la directrice. Le porteur de projet est accompagné par les instructeurs du service du Droit des sols jusqu'à ce que son idée soit conforme au document qui fait foi : le P.L.U. Les riverains d'un projet immobilier sont également les bienvenus pour consulter le permis de construire (sur rendez-vous).

Le particulier, pour une extension de sa maison, la pose d'un châssis de toit ou d'une clôture, fait appel au service du Droit des sols pour une déclaration préalable, procédure d'urbanisme réservée aux travaux ne créant pas ou peu de surface de plancher. Même les commerçants y ont recours. Ils sont en effet tenus de respecter la charte des devantures et des façades des commerçants de Rueil. Et là, vous vous dites : encore des tonnes de documents papier à remplir. Faux ! Comme l'explique Sophie Demangeau : « Mon service vit une petite révolution avec la dématérialisation des autorisations d'urbanisme. Les mails remplaçant les courriers, les délais d'instruction s'en trouvent logiquement raccourcis ». Cette dématérialisation, qui va simplifier la vie des porteurs de projet et faire baisser drastiquement l'utilisation du papier, porte un nom : guichet unique pour les autorisations d'urbanisme (Gnau). Vous pouvez désormais, depuis votre ordinateur, formuler une demande d'urbanisme, suivre l'avancée de cette demande et, toujours, être aidés dans vos démarches. Mais, pas d'inquiétude, la méthode papier continue d'exister, avec toutefois des rendez-vous à distance, Covid oblige !, pour la partie conseils. À vos projets... que le service du Droit des sols est prêt à étudier !



• L'écoquartier de l'Arsenal, un modèle de lieu de vie

Tout a commencé en 2005 avec la création d'une Zac (zone d'aménagement concerté) confiée par le maire à la S.P.L. Rueil Aménagement, en 2015, pour y réaliser ses missions principales : acquisition de foncier, réalisation des études et des procédures réglementaires, création d'espaces publics, cessions de terrains

en vue de la construction de logements, etc. « L'ensemble des aménagements sont financés par le projet lui-même, via la commercialisation des programmes immobiliers, et non par les Rueillois », précise d'entrée Olivia Bellanger, directrice générale de Rueil Aménagement, en réponse à l'éternelle question du coût de l'écoquartier.

« Ce sont avant tout 17 hectares de friches industrielles (l'ancien site était occupé par Renault et par l'Armée et donc fermé au public, ndr) que la Ville a rendu accessible à ses administrés », souligne très justement celle qui joue le rôle de chef d'orchestre entre tous les acteurs du projet : architectes, promoteurs, bailleurs sociaux et autres partenaires extérieurs. Ce site anciennement bétonné a, au cours des années, été re-dessiné et végétalisé et a obtenu divers labels, reflets d'une démarche en matière de développement durable, à la base de tout. En effet, dans sa définition-même, un écoquartier est un projet d'aménagement urbain conçu, organisé et géré avec un objectif de réduction des consommations d'énergie et de protection accrue des ressources naturelles. La transition énergétique est au cœur du projet, et avec elle des économies d'eau (réutilisation des eaux pluviales), des économies d'énergie (bâtiments basse consommation voire à énergie positive), une gestion intelligente des déchets (conteneurs enterrés en bas des immeubles), les exemples sont nombreux.

Des équipements publics ouverts à tous

« L'écoquartier, c'est un quartier qui s'est complètement réinventé avec des logements, des commerces, des bureaux mais pas seulement », souligne Olivia Bellanger. Les équipements publics construits au sein de l'écoquartier ont été pensés pour tous les Rueillois. Une chaufferie de géothermie (que nous détaillons en page 13, l'extension du groupe scolaire Arsenal-Robespierre démarrée bien en amont, un complexe omnisports (Alain-Mimoun) dernier cri déjà opérationnel, 600 mètres, à ce jour, de pistes cyclables pour le traverser, une magnifique place centrale, le parc Jacques-Chirac préfiguration du parc traversant, un parking public de 300 places et une autre de 100 places, un espace dédié à la santé, de très nombreux commerces à ouvrir... Tout cela, et bien plus encore, n'est pas exclusivement réservé aux 2600 nouveaux habitants déjà installés et aux futurs résidents de l'écoquartier : tous les Rueillois peuvent en profiter ! La « maison de l'écoquartier », située place du 8 mai 1945, permet à tout un chacun de s'informer, en plus des communications régulières dans Rueil Infos, par exemple, de l'avancée de ce chantier d'envergure, maquettes en volume et digitales à l'appui. Des visites guidées sont aussi régulièrement organisées par petits groupes et avec les scolaires. Dans un avenir proche, une gare, rattachée à la ligne 15 du Grand Paris Express, sortira de terre (côté rue Gallieni), permettant à ses habitants et riverains de relier La Défense en moins de 10 minutes !



• La géothermie, un réseau de chauffage inédit



Partenariat municipal, service public optimal

Gaëlle Collignon et Thomas Guillaume insistent sur la complémentarité de leurs services. Ils sont également en lien avec bien d'autres services pour l'information à la population. Pour une réactivité maximale, des flashes sont publiés à chaque actualité sur les comptes Twitter et Facebook de la Ville et une carte interactive sur l'appli Vivre à Rueil permet de connaître l'actualité du chantier, ou plutôt des chantiers, en temps réel. Abonnez-vous si ce n'est déjà fait ! Soucieuse du bien-être des Rueillois pendant toute la période de mise en place de la géothermie puis du réseau de chaleur, la société **Rueil Energie a nommé un médiateur travaux : Pierre Levanier, joignable au 06 85 09 72 06 ou par mail : pierre.levanier@external.engie.com.**

« En suivant de très près ce chantier, nous avons deux priorités. D'abord de générer le moins de nuisances possibles, même si elles sont inévitables. Mais aussi et surtout de proposer un tarif qui soit le plus bas possible à tous ceux qui choisiront cette énergie renouvelable et naturelle. D'où un travail de suivi fin et permanent des contrats passés avec Engie. Et ce pour assurer la meilleure qualité de service publique possible », conclut Gaëlle Collignon. Voilà donc une mission bien remplie !

Directement liée à la construction de l'écoquartier, dont elle alimentera en chauffage une grande partie des logements, entre autres, la géothermie est, comme vous le savez, au cœur de l'actualité rueilloise. En effet, le maire a souhaité ce projet pour proposer aux Rueillois concernés un chauffage écologique au prix le plus bas ! À ce sujet, Gaëlle Collignon, à la tête de la direction de l'Architecture des Bâtiments et cheffe du projet géothermie précise : « pour des raisons de puissance minimum requise, seuls les ensembles de plus de 20 logements, chauffés collectivement et situés à proximité du tracé sont éligibles à une étude de raccordement au réseau de chaleur ». Celle qui orchestre le suivi de ce dossier hors norme souligne : « il revêt, au sein de la mairie, une triple dimension. Le volet administratif et juridique (en partenariat avec Marie-Pierre Chauzu, directeur administratif et financier de la direction générale des services techniques) et le volet

technique liés à cette énergie renouvelable sont gérés par mon service. Quant au volet gestion des travaux situés sur la voirie, il est logiquement pris en charge par le pôle Espaces publics ». Son directeur, Thomas Guillaume, précise : « Sur 60 agents, 5 sont mobilisés sur le sujet géothermie. Ils ont réalisé un important travail préparatoire en vue de la phase que nous vivons aujourd'hui, à savoir le déploiement du réseau » (lire le document distribué avec le Rueil Infos de décembre). La géothermie nécessite la pose, supervisée par le pôle Espaces publics, de 25 kilomètres de tuyaux (un pour l'aller vers le bâtiment, l'autre pour le retour) dont 9 kilomètres le seront d'ici à septembre 2022. Comme ce fut le cas pour la phase de forage avec la société privée GéoRueil, la Ville s'est adjoint les compétences de Rueil Énergie, un partenaire spécialisé avec qui elle est liée contractuellement jusqu'en 2045. Les deux sociétés sont détenues majoritairement par Engie Solutions.



Attention !

Afin de permettre aux résidences privées aux abords de l'écoquartier de se relier au réseau de géothermie, une réunion est prévue au cours de la deuxième quinzaine de janvier. Les intéressés seront avertis par courrier. Toutefois, si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter bachir.barich@mairie-rueilmalmaison.fr au service Habitat.

Pour en savoir plus, direction le net !

- villederueil.fr/fr/plan-local-durbanisme-plu
- gnauetdia.mairie-rueilmalmaison.fr
- arsenalrueilecoquartier.fr
- villederueil.fr/fr/geothermie-rueil
- rezomee.fr/rueil-energie

Combien sommes-nous ?

79788 Rueillois ! C'est le chiffre communiqué par l'Insee (population légale au 1^{er} janvier 2019 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022). Mais pourquoi se compter ? Explications à l'occasion de la campagne annuelle de recensement. ▶ Anna-Maria Conté

La prochaine campagne de recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 26 février. Vous allez accueillir chez vous l'un des 14 agents recenseurs mandatés par la Ville pour recueillir des informations concernant votre foyer : le nombre de personnes, leur âge, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. (lire encadré).

8 % de la population est concernée

«Soyez rassurés : l'enquête est anonyme ! », indique Ghania Kempf, conseillère municipale déléguée aux Affaires Générales en précisant que depuis 2004, le «recensement général» a été remplacé par « recensement annuel». « Ce système prévoit de récolter des informations sur un échantillon de 8 % de la population, obtenu par tirage au sort : soit environ 3000 foyers dans notre commune, poursuit l'élue. Un calcul complexe permet d'obtenir des projections

fiables. Les questionnaires remplis sont anonymes, et l'agent recenseur, comme toutes les personnes qui y ont accès, s'est engagé à respecter le secret professionnel ».

La « population légale »

Strictement confidentielles, les données ainsi recueillies, seront ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) pour leur traitement. Elles permettront de définir la « population légale de la ville », c'est-à-dire son nombre officiel d'habitants. « Celui-ci est essentiel, car plusieurs règles en découlent : le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le montant des subventions accordées (par l'État ou d'autres structures), l'autorisation d'ouverture des pharmacies, etc. », explique Servane Dulac, cheffe de service des Affaires Générales.

Nouveauté de cette année, les sans-abris seront également recensés. Sur l'initiative de la Métropole

du Grand Paris une « Nuit de la solidarité » sera organisée le 20 janvier (lire encadré). « Ceci se faisait déjà dans la capitale, mais on ne peut pas bâtir une politique en matière de logement et d'accompagnement social des sans-abris, sans connaître leur nombre et leur besoins dans un périmètre plus large que Paris », conclut Patrick Ollier.



La « Nuit de la solidarité »

Le 20 janvier, douze communes * de la Métropole du Grand Paris, participeront à la « Nuit de la solidarité ». Elles bénéficieront du soutien, méthodologique et financier, de la M.G.P. À Rueil, l'opération sera menée par Guillaume Roussel, coordinateur de la Boussole, le centre d'accueil de jour et hébergement d'urgence, de la Ville.

*Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Courbevoie, Gagny, Issy-les-Moulineaux, Pantin, Romainville, Rosny-sous-Bois, Rueil-Malmaison, Saint-Denis et Saint Maurice

Mode d'emploi

14 agents recenseurs se rendront dans les foyers rueillois tirés au sort cette année (ils seront préalablement informés par un courrier du maire). Munis d'une carte tricolore visible avec photo, ceux-ci remettront aux personnes concernées les documents nécessaires selon deux modalités au choix des intéressés.

▪ **Recensement classique** : l'agent recenseur remettra à chaque foyer un questionnaire pour le logement et un questionnaire pour chaque personne qui y réside, ainsi qu'une notice d'information. Il fixera alors un second rendez-vous afin de recueillir les formulaires complétés.

▪ **Recensement en ligne** : à l'aide de ses identifiants personnels remis par l'agent recenseur, il suffira de se connecter sur le site Internet le-recensement-et-moi.fr, rubrique « Le recensement en ligne, c'est ici », et de répondre au questionnaire (remplissage guidé et simplifié). Dans ce numéro de Rueil Infos, retrouvez le trombinoscope des 14 agents recenseurs rueillois. Merci d'avance de leur réserver un bon accueil !



Stéphanie Lelong



Carole Porthault



Karima Bouabdelli



Cecile Belin



Hippolyte Dumond



Christelle Geoffroy



Sandrine Kerouaz



Alexandrine Lopes



Ghania Nolet



Pascal Acher



Florence Sarrut



Sylvie VanRaepenbusch



Zaoui Ciwar



Céline Zeidan

Plus d'informations : le-recensement-et-moi.fr ou 01 47 32 67 81 (service Affaires générales).

DÉPUTÉ



CHÈRES RUEILLOISES, CHERS RUEILLOIS,

Le 5 novembre, l'Assemblée nationale a adopté la loi « vigilance sanitaire ». **La majorité a prolongé jusqu'en juillet 2022 la possibilité de recourir au passe sanitaire afin d'anticiper une possible résurgence de l'épidémie.** Les partis d'opposition nous ont violemment critiqués. Hélas, les faits nous donnent aujourd'hui raison. Nous avons franchi la barre des 3000 patients en soins critiques à la mi-décembre. La vaccination est toujours la meilleure protection dont nous disposons. **90% de la population éligible est vaccinée. Plus de 15 millions de personnes devraient avoir reçu une dose de rappel à mi-décembre.** Oui, face à la pandémie et ses multiples incertitudes, sérieux et responsabilité guident notre action. Merci à toutes celles et ceux qui se mobilisent !

Lors de la réunion publique du 2 décembre à Rueil, vous étiez nombreux à me faire part de votre satisfaction en matière de **pouvoir d'achat** (hausse des minima sociaux et de la prime d'activité, suppression de la taxe d'habitation, etc.), **de baisse du chômage** (500 000 demandeurs d'emploi sans activité en moins au deuxième semestre), **de formation et d'apprentissage** (673 700 contrats en 2021, c'était 275 000 en 2016 !).

Vous reconnaissez les efforts engagés pour la **transition écologique, la modernisation de notre système de santé, la prise en charge du handicap, le renforcement de notre défense, de notre sécurité et de notre justice.**

Oui, bien des transformations majeures ont été engagées depuis 2017.

Je reste à votre écoute et à votre service.

Je vous présente mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2022.

Jacques Marilossian,
Député des Hauts-de-Seine
Jacques.marilossian@assemblee-nationale.fr

CONSEILLER RÉGIONAL



Chères Rueilloises,
chers Rueillois,

Pour éviter toutes incompréhensions liées aux règles sur la communication en période électorale, je ne ferai pas de tribune pour ce bulletin.

Cependant, je tiens à vous adresser tous mes vœux pour 2022 de bonheur, de santé pour vous et vos proches.

Bonne Année 2022
D. Gabriel

Denis Gabriel

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



Chères Rueilloises, Chers Rueillois,

Chacun le sait, 2021 a été particulièrement éprouvante, avec des conséquences familiales, économiques ou encore sociales engendrées par cette crise. Face à cette situation exceptionnelle, notre département a continué à assumer ses **missions de solidarité et de service public de proximité** en faisant preuve de réactivité pour accompagner les habitants, les commerçants et entrepreneurs.

Une ambition de solidarité. Ce sont 909 M€ de crédits que nous avons votés pour la mise en place de notre politique sociale : renforcement du soutien financier aux crèches municipales, revalorisation de l'allocation Bébédome, dispositif pour aider les familles ayant recours à une assistante maternelle ou à une garde à domicile, accompagnement des ménages et des personnes isolées en difficultés, avec une simplification des modalités d'attribution du Fonds de Solidarité pour le Logement...

Nous n'oublions pas non plus notre jeunesse, fortement impactée par les confinements successifs, et nous financerons désormais la carte de transport Imagin'R des boursiers en fonction du niveau de bourse perçue. Notre action en faveur du numérique éducatif sera elle aussi renforcée pour un collège toujours plus innovant et inclusif. Nous ne laisserons aucun élève à l'écart.

Aujourd'hui une nouvelle étape s'ouvre à nous, celle de la relance avec deux objectifs majeurs : préparer l'avenir du territoire et de ses habitants, et améliorer le quotidien de nos concitoyens.

Nous attachons également une importance toute particulière à la **culture que nous souhaitons rendre accessible au plus grand nombre.** Plus de 2,5 milliards € seront ainsi investis au cours des prochaines années pour **renforcer l'attractivité de notre territoire, source de croissance et d'emplois.**

Tout ceci n'est possible que par la **qualité du lien étroit qui existe entre le département et notre ville** car s'il en était besoin le couple commune/département a prouvé, encore plus pendant la crise, sa pertinence, son efficacité et son agilité pour agir vite et bien.

Répondre à l'urgence climatique est également une de nos priorités : d'ici 5 ans, nous aurons rénové ou acquis 80 hectares d'Espaces naturels sensibles supplémentaires, créé 5 kilomètres supplémentaires de grandes promenades en berges de Seine, planté 18 000 arbres, installé ou rénové 50 jardins potagers dans nos collèges et végétalisé leurs cours de récréation.

La mandature qui s'ouvre dans un contexte de crise **nous engage encore davantage à poursuivre nos efforts en ce sens afin d'offrir aux Rueillois un cadre de vie où chacun puisse s'épanouir.**

Belle et heureuse année 2022 à chacune et chacun d'entre vous ! Qu'elle vous apporte son lot de bonheur, une santé robuste et une pleine réussite dans l'accomplissement de vos projets !

Bien fidèlement,

Xabi Elizagoyen,
président de la commission Patrimoine, Éducation, Formation
et alternance : xelizagoyen@hauts-de-seine.fr - Facebook: Xabi Elizagoyen,
Twitter : @Xabi_Elz

Rita Demblon-Pollet,
conseillère départementale déléguée à la Famille :
rdemblonpollet@hauts-de-seine.fr

Le vote du budget



Étant l'acte fondamental de la vie de la commune, le vote du budget a été au cœur du conseil municipal du 15 décembre. Cependant, d'autres importantes décisions ont également été prises au cours de cette séance. Résumé.

► Anna-Maria Conté

Avec 48 délibérations à l'ordre du jour, le dernier conseil municipal de l'année, qui s'est tenu à nouveau au Complexe omnisports Alain-Mimoun a été dense : au cœur du débat, le vote du budget primitif pour l'exercice 2022.

Le budget 2022

C'est François Le Clec'h, l'adjoint au maire aux Finances, qui a exposé les détails du dossier (vous en retrouverez l'essentiel dans les pages 8-9) rappelant d'abord les contraintes : « Vous noterez que la préparation budgétaire s'inscrit toujours dans un contexte difficile marqué par des nouvelles contraintes imposées par l'État qui nous oblige à plus d'efforts et à une retouche de la fiscalité ». Et le maire d'ajouter : « Comme déjà annoncé au conseil municipal du mois dernier, lors du débat d'orientation budgétaire, avec les

dotations de l'État qui ont pratiquement disparu, une nouvelle hausse de la péréquation, la fin de la taxe d'habitation, la limite atteinte dans la réduction des dépenses de fonctionnement... nous n'avons pas eu d'autre choix que d'augmenter la taxe foncière que nous n'avons pas touchée depuis 2016 ! ». À noter que, même avec cette hausse de 6%, plus que compensée par l'exonération sur la taxe d'habitation, Rueil reste en dessous de la moyenne départementale (lire tableau page 9) ! Un débat a eu lieu avec les membres des groupes d'opposition. Enfin, le conseil municipal a adopté le budget avec 37 votes pour et 12 votes contraires.

Revalorisation des tarifs

Conséquence logique dérivante du budget, les tarifs de certains services (notamment des locations des salles municipales, des droits d'occupation du domaine public, etc.) ont été revalorisés de 2,2% (c'est le pourcentage qui sera appliqué en moyenne en 2022). Concernant les activités commerciales, Xabi Elizagoyen, l'adjoint au maire au Commerce a rappelé que « aucune augmentation n'a eu lieu pendant les années 2020 et 2021 en raison de la pandémie. Ces nouveaux tarifs qui s'appliqueront à partir du 1^{er} janvier 2022, sont alignés sur le taux d'inflation ». Des exonérations pourront être accordées lorsque l'occupation du domaine public concourt à l'exécution d'un service public ou qu'un intérêt public les justifie.

L'effort social

Parmi les autres délibérations débattues, la subvention de fonctionnement accordée au

Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) a suscité l'intérêt des élus. « D'un montant global de 6 020 000 d'euros, cette subvention participe à l'effort social de la Ville dans le cadre de l'application de quotients familiaux pour de nombreuses prestations », a expliqué Blandine Chancerelle, adjointe au maire aux Affaires sociales, familiales et aux Seniors, en soulignant que le C.C.A.S est, avec l'Éducation, le seul service municipal auquel il n'a pas été demandé de faire des économies. « De l'ordre de 5% pour tous les autres ! », a précisé le maire.

La « navette autonome »

À la fin du conseil, la question posée par le groupe REEL concernant le devenir de la « navette électrique autonome » a permis au maire de revenir sur le sujet. Lancée fin janvier 2020, elle avait dû s'arrêter à cause de la Covid. Un an après, l'expérience avait été relancée dans le strict respect des règles sanitaires, avec un nombre de 4 passagers au lieu des 15 prévus. « Elle fonctionne entre la gare R.E.R. et le siège d'Arval, son concepteur, a-t-il indiqué. Le projet d'étendre son utilisation aux salariés des autres sièges sociaux installés à Rueil-sur-Seine est toujours d'actualité mais bien sûr il faudra attendre la fin de la crise sanitaire. Je vous rappelle que la Ville a investi dans ce projet innovant 140 000 euros, la Métropole du Grand Paris 44 000 euros et Arval 600 000 euros. »

À la fin de la séance, les élus se sont souhaité de bonnes fêtes et se sont donné rendez-vous le 9 février pour le premier conseil municipal de 2022 (information à vérifier sur villederueil.fr).



**Toute l'équipe de la majorité
vous souhaite une belle et heureuse année
et vous adresse ses meilleurs vœux de réussite,
de bonheur et... surtout de santé !**

**Que 2022 soit une année d'espoir
pour que nous retrouvions joie et convivialité
au quotidien ...**



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE

« REEL! »



De gauche à droite : François Jeanmaire, Anne Hummler, Hugues Ruffat, Francine Paponnaud, Nicolas Redier, Anne-Françoise Bernard, Pascal Perrin

LE CONSEIL MUNICIPAL, ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE OU CHAMBRE D'ENREGISTREMENT ?

Nous pouvons nous poser la question et deux exemples de délibérations soumises au vote des élus lors du conseil du 22 novembre dernier, le prouvent !

Délibération 242 : « Constatation de la désaffection et décision de déclassement du domaine public communal d'un terrain de sport situé rue Dumouriez et allée Dumouriez »

Une fois de plus, pour construire encore et supprimer un terrain de sport, on nous demande de voter une décision prise bien avant !

La photo 1 indique le 20 septembre comme date de début des travaux. La photo 2, prise en décembre,

officialise le déplacement de l'espace Liberté-Jeunesse au Tennis municipal de Buzenval, malheureusement au détriment d'un terrain de mini-tennis et d'un mur d'entraînement (photo 3) comme tout bon club de tennis possède !

Délibération 252 : « Nouvelle dénomination du terrain d'Honneur de Rugby du Stade du Parc en « Terrain d'honneur Bernard MARIE »

Sans entrer dans une polémique du nom choisi, il suffit de lire le Rueil Infos d'octobre (N° 390 page 8) qui relate, photo 4 à l'appui, l'inauguration dudit terrain le 15 septembre.

Difficile donc de voter pour notre proposition de nommer le terrain d'honneur Gabrielle VERNIER, membre du XV de France féminin victorieux deux fois de la Nouvelle-Zélande, championne du monde en titre et surtout... ancienne joueuse du RAC Rugby !

Que ces manquements flagrants à la démocratie locale, ne nous empêchent pas de vous souhaiter une très belle année 2022 !



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4

François JEANMAIRE, francois@jeanmaire.net
Anne HUMMLER, ahummler@inferential.fr
Hugues RUFFAT, hruffat@yahoo.com
Francine PAPONNAUD, fpaponnaud@gmail.com

Nicolas REDIER, nicolas.redier@gmail.com
Anne-Françoise BERNARD, jacks.bernard@yahoo.fr
Pascal PERRIN, pascal.perrin.pp@wanadoo.fr

« LE RENOUVEAU POUR RUEIL »



De gauche à droite : Vincent Poizat, Martine Jambon, Patrick Indjian, Jocelyne Joly, Jean-Marc Cahu

QUELLE EST LA POLITIQUE DE LA VILLE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

Alors que le réchauffement climatique s'emballle, la ville de Rueil se contente de faire du développement durable, l'autre face du greenwashing.

Où est le bilan des émissions de gaz à effet de serre de la ville ? Quelles actions mesurables sont menées par la municipalité pour les réduire ? Hélas nous n'en savons rien et c'est à se demander si la mairie le sait elle-même.

Prenons l'exemple des déchets. La municipalité se targue d'organiser un défi des familles zéro déchets. Mais en septembre dernier nous avons proposé de mettre en place une taxe incitative à l'échelle du territoire Paris Ouest

la Défense. Les élus de la majorité de la ville de Rueil ont refusé cette proposition. Avec cette taxe incitative les ménages les plus vertueux, ceux qui réduisent le volume de leurs déchets, verraient leur facture liée à la collecte des déchets baisser. Or aujourd'hui que vous soyez exemplaires ou gros producteurs de déchets votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères dépend ... de la taille de votre logement.

Autre exemple. La Ville se félicite de collecter et de valoriser 27t/an de bio-déchets auprès de ses 3 cantines scolaires. Ce sont 27t de repas payés par les familles rueilloises et qui n'ont pas été consommés par les enfants. Comment peut-on se féliciter de mettre 27t/

an de produits alimentaires à la poubelle ? Nous attendons de la Ville qu'elle mette en place un plan ambitieux de réduction des déchets alimentaires au sein des cantines de la ville. Que des objectifs contraignants soient imposés à Elior en la matière avec des sanctions si ces objectifs ne sont pas atteints.

En conclusion nous sommes toujours en attente d'une véritable politique de la municipalité en matière de transition écologique.

Vincent POIZAT, vincent.poizat@mairie-rueilmaison.fr
Martine JAMBON, martine.jambon@mairie-rueilmaison.fr

Patrick INDJIAN, patrick.indjian@mairie-rueilmaison.fr
Jocelyne JOLY, jocelyne.joly@mairie-rueilmaison.fr

Jean-Marc CAHU, jean-marc.cahu@mairie-rueilmaison.fr

Festival du film : clap

Du 27 au 30 janvier, tous les projecteurs ou presque seront tournés vers les cinémas de la ville puisque Rueil-Malmaison accueillera son Festival du film. L'occasion pour cette édition d'un genre nouveau de célébrer le 7^e art dans ce qu'il a de plus fédérateur. Adeptes de cinéma, fans de petits bonheurs culturels tout simplement, ce rendez-vous s'adresse à vous ! ▶ Morgane Huby



Une soirée d'ouverture à ne pas manquer

Le jeudi 27 janvier, le Théâtre André-Malraux accueille la soirée d'ouverture du Festival du film de Rueil. En invités d'honneur : Olivier Nakache et Éric Tolédan. Une occasion unique de mieux comprendre leur façon d'appréhender le métier au tarif exceptionnel de seulement 5€ !

Comme beaucoup d'entre vous le savent, Rueil est depuis longtemps une ville de cinéma. Depuis *Les Tontons flingueurs* (dont la célèbre scène de la cuisine s'est déroulée dans un pavillon privé hélas détruit !), ses quartiers servent de lieux de tournage. Dans son cimetière ancien repose le réalisateur Julien Duvivier. Plusieurs comédiens y ont élu domicile. Un certain Jean Dujardin est... né à Rueil. « Ainsi, depuis 2016, nous avons voulu créer une manifestation qui célèbre les salles obscures », lance le maire. Avec, un thème spécifique à chaque édition, notre festival a été parrainé par des réalisateurs de renom tels que Danièle Thompson, Jean-Jacques Annaud, Bertrand Tavernier... »

La diversité est de mise

Pour l'édition 2022, le festival change de nom pour devenir un événement plus largement consacré au cinéma. « L'idée était aussi de coller à la proposition cinématographique actuelle faite essentiellement de films traitant de sujets de société, explique Valérie Cordon,

adjointe au maire aux Affaires culturelles. D'ailleurs, dans les éditions précédentes, nous avons de plus en plus de films et courts-métrages qui abordaient ces mêmes thématiques et préoccupations. En tout cas, la diversité sera de mise pour permettre aux spectateurs de réfléchir, s'interroger, découvrir mais aussi, rire ou pleurer. Car c'est là aussi le but d'un festival de cinéma comme le nôtre : venir partager le bonheur de vivre des émotions ensemble. Assister aux avant-premières, rencontrer les équipes des films, participer à un karaoké insolite. Le festif sera également de la partie : un joli moment de culture à savourer ! ».

Des comédies dramatiques

Parce qu'il existe plusieurs manières de raconter le quotidien, les organisateurs ont pris le parti de ne retenir que des comédies dramatiques qui favorisent plus facilement les prises de conscience et réunissent un large public. « Un genre dans lequel excellent les réalisateurs Olivier Nakache et Éric Toledano, justement invités d'honneur de ce nouveau

"Festival du film de Rueil" indique Laurence Inçabi, directrice du pôle Culture. Le 27 janvier, ils viendront inaugurer l'événement lors d'une soirée au Théâtre André-Malraux au cours de laquelle un hommage sera rendu à leur carrière. Au programme : un échange avec le critique de cinéma Bruno Cras, autour de leur filmographie, et leur travail de cinéastes, sans oublier, la remise du « prix du concours international du court-métrage » suivi d'un ciné-concert par l'orchestre symphonique du conservatoire à rayonnement régional (C.R.R.) sur des extraits de films du duo Nakache-Toledano.

Une expérience inédite

Si on vous dit « You're the one that I want » ou « Tell me more tell me more », vous répondez ? « Grease ! » Bravo, du coup, vous allez pouvoir chanter et vous déhancher, le temps d'une projection en cinéma karaoké. C'est le principe de l'écran pop « Grease » ouvert à tous (dès 8 ans), au cinéma Ariel Hauts-de-Rueil, le vendredi 28 janvier, à 20h30. Une expérience inédite à vivre entre amis ou en famille. Un

d'envoi !

Notre époque prise en flagrant délit

Interview croisée d'Olivier Nakache et Éric Toledano, les réalisateurs et invités d'honneur de l'édition 2022 du Festival du film de Rueil.

conseil : venez déguisés !

Tapis rouge pour les scolaires !

Pour la première fois cette année, le Festival du film déroule le tapis rouge pour les scolaires en invitant toutes les classes de la ville, du CP au CM2 à participer à l'événement, en profitant de séances spéciales, programmées sur deux semaines, du 17 au 28 janvier. Rappelons en effet que l'éducation à l'image reste un enjeu de politique culturelle et une mission de service public. Il est essentiel d'apprendre aux plus jeunes à décortiquer les images comme à prendre de la distance avec ce qu'elles disent ou donnent à voir. Le thème de la programmation réservée aux scolaires : les enfants du monde. Les séances sont suivies d'ateliers. Une opportunité d'ouvrir les élèves aux différences culturelles et d'aborder la question du rapport à l'autre. A noter : collégiens et lycéens bénéficient aussi d'une programmation spéciale sur une semaine. Au total : 175 classes de la ville se sont inscrites !

Rueil Infos : Qu'est-ce que cela représente pour vous d'être ainsi mis à l'honneur ?

Olivier Nakache : Bien sûr, nous sommes très fiers. Rueil est d'abord une ville qui est exactement à équidistance entre la ville où a grandi Éric, Versailles, et celle où j'ai grandi, Puteaux. Elle est donc symbolique pour nous ! Être ainsi mis à l'honneur nous touche beaucoup car nous avons encore l'impression d'être des débutants et le sentiment d'avoir tant de choses à apprendre de film en film. Nous ne regardons pas beaucoup dans le rétroviseur mais c'est vrai que là, presque jour pour jour, nous allons célébrer les dix ans du film *Intouchables*. Forcément, ça nous fait quelque chose ! Par ailleurs, nous allons remettre le prix du court-métrage et c'est pour nous très important : c'est la première pierre dans la construction d'une carrière. Nous adorons nous tourner vers la relève, la jeunesse, vers nos futurs collègues... De plus, nous sommes nés du court-métrage ! Dès notre rencontre, nous avions une folle envie de cinéma, nous ne savions pas du tout par

quel bout le prendre. Il y avait des écoles de cinéma, mais pour nous le plus important restait le court-métrage, cette carte de visite, ce premier pas. Il pourrait se résumer à : « du concret vient le concret ». Réalisateur est un métier si particulier, on l'apprend en le pratiquant. Si on a quelque chose à dire qui nous brûle le ventre, si on a envie de le raconter, de le transmettre, de le partager avec le plus grand nombre, il faut commencer par cet exercice si particulier. Pour nous, ce fut notre acte de naissance, alors forcément nous sommes très heureux et fiers de remettre ce prix.

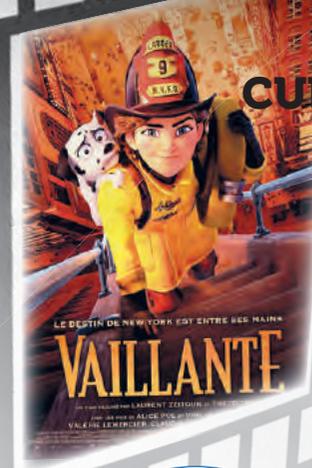
R. I. : L'humour, la comédie, le décalage, sont-ils pour vous aujourd'hui les meilleurs vecteurs pour sensibiliser le public à des problématiques sociétales d'actualité ?

Éric Toledano : C'est en tout cas notre bouclier à nous, notre A.D.N., depuis nos premiers courts métrages. Nous avons envie de parler de sujets qui nous touchent, de notre société, du monde qui nous entoure. Nous rêvons de prendre en flagrant délit notre époque, et pour ça, notre



© David Koskas / STUDIOCANAL / Splendido-Quad Cinéma - Ten Cinéma - Gaumont - TF1 Films Production - Korokoro

US SOMMES RESPONSABLES
CE QUI NOUS UNIRA DEMAIN



vecteur à nous, c'est l'humour. C'est notre pas de côté pour essayer d'amener un petit peu de légèreté sur des sujets de fond. Nous avons l'impression que c'est un bon moyen pour sensibiliser les gens à certaines problématiques. Beaucoup de nos films de référence sont des comédies. Il y a une phrase de Wolinski que nous aimons beaucoup, nous la répétons souvent, « *le plus court chemin entre deux êtres humains, c'est le rire* ». Pour nous, la comédie, le rire, c'est une forme d'élégance pour parler de certaines choses. Cela peut aussi s'apparenter à de la tristesse déguisée, comme quand dans *Le Sens de la fête*, où le marié joué par Benjamin Lavernhe cite Beaumarchais dans *Le Barbier de Séville* : « *Je me presse de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer* ». Quand nous abordons un sujet comme le handicap, physique ou social, dans *Intouchables*, c'est un sujet évidemment dramatique. Il y a beaucoup de souffrance, mais quand nous tombons sur cette histoire, l'humour, l'humanité et la comédie qui se dégagent entre ces deux personnes-là créent une poésie et racontent au plus près leur relation si singulière. Il n'y a aucune pitié, pas de compassion, et ça, ça nous a forcément séduits. Idem quand nous traitons un sujet comme l'autisme dans *Hors Normes*.

R. I. : Dans cette période troublée que nous vivons, comment convaincriez-vous le public d'aller en salles ?

O. N. et E. T. : C'est vrai que les temps sont difficiles pour les salles de cinéma, pour les distributeurs, pour les producteurs. Il faut encourager les gens à retourner en salle parce que c'est magique ! Cette magie-là, on ne l'a nulle part ailleurs. Pour nous, aller au cinéma, c'est quasiment religieux, c'est sacré. L'offre est là, en France nous avons la chance d'avoir une des productions les plus diversifiées au monde. Cette chance est unique, il faut bien s'en rendre compte. Films d'auteurs, comédies populaires, films d'action, de genre, de science-fiction... le cinéma français est d'une incroyable diversité ! En ce moment, nous essayons de mobiliser un peu tous les acteurs de la production en France pour rester debout, continuer à marcher, à faire que cette production soit si énergétique, si vive, si diversifiée. C'est ça qui fait la force du cinéma français ! Continuez à aller partager vos émotions avec des inconnus, rien ne remplace l'idée de rire ou d'être ému au milieu d'inconnus, c'est une chimie irremplaçable. ▶ M.H.

8 films à découvrir en avant-première !

Dans le cadre du festival, vous aurez l'opportunité de découvrir 8 films en avant-premières au cinéma Ariel centre-ville (aux tarifs habituels). Voici la liste.

- **À plein temps**, d'Éric Gravel avec Laure Calamy, Anne Suarez, Geneviève Mnich...
- **Compagnons**, de François Favrat avec Najaa Bensaid, Agnès Jaoui, Pio Marmai
- **La Brigade**, de Louis-Julien Petit avec Audrey Lamy, François Cluzet, Chantal Neuwirth, Fatou Kaba
- **Ténor**, de Claude Zidi Jr. avec Michèle Laroque, Roberto Alagna, MB14
- **Simone Veil, le voyage du siècle**, d'Olivier Dahan avec Elsa Zylberstein, Rebecca Marder, Elodie Bouchez
- **Vaillante**, film d'animation de Laurent Zeitoun et Théodore Ty
- **La vraie famille**, de Fabien Gorgeart avec Mélanie Thierry, Lyes Salem, Félix Moati
- **À l'ombre des filles**, d'Etienne Comar avec Alex Lutz, Agnès Jaoui, Veerle Baetens



Retrouvez le programme du festival dans le document inséré dans ce magazine et sur rueilmfestival.fr et villederueil.fr.

Coup de projecteur sur nos chers animaux



La Ville organise la première édition du concours photos « À la rencontre de votre animal de compagnie ». Ces animaux, qui partagent votre vie, et qui font partie de votre foyer. Envoyez des clichés insolites, drôles ou tendres de votre protégé. Les photos des lauréats seront exposées à la médiathèque. ▶ Marylin Deret

Chat, chien, furet, hamster, poisson rouge, perruche... Nous sommes nombreux à accueillir chez nous un animal de compagnie, qui ne tarde pas à prendre une grande place dans notre vie ! Prenez votre appareil photo et faites-nous découvrir ces autres membres de votre famille. C'est le principe du concours que lance la Ville dès le 1^{er} janvier. Les Rueillois (de 18 ans ou plus) ont **jusqu'au 15 février** pour adresser leurs clichés en précisant la catégorie dans laquelle ils concourent : la photo la plus tendre, la plus drôle ou la plus insolite.

« *Indépendamment de l'espèce, précise Henda Hamza, adjointe au maire à la Protection animale. Nous cherchons, avec cette initiative, à valoriser la place que les animaux de compagnie occupent auprès des habitants.* »

Une forme d'hommage

Un jury composé d'élus, d'agents municipaux et de représentants des conseils de village désignera les lauréats. « *Il décernera également un prix Coup de cœur* », ajoute Émilie Sabatier, chargée de la Protection animale et de la Biodiversité au sein de

Des conférences passionnantes sur la biodiversité



Parce que nous avons tous un rôle à jouer pour préserver la biodiversité dans notre ville, la mairie organise régulièrement des animations pour sensibiliser les Rueillois à cet enjeu. Proposés dans le cadre de l'observatoire de biodiversité, trois rendez-vous sont annoncés en ce début d'année.

- Les 15 et 22 janvier de 14h à 17h, l'association Faune Alfort viendra présenter son travail sur la faune sauvage d'Île-de-France ainsi que son centre de sauvegarde. Elle répondra notamment aux questions que l'on se pose lorsque l'on trouve un animal sauvage blessé : que peut-on faire, que ne doit-on pas faire ?

- En février, les offices français et régional pour la biodiversité détailleront les bons gestes à appliquer au jardin pour préserver la biodiversité. Cette conférence prévue initialement le 1^{er} décembre avait dû être reportée.

Renseignements et inscription sur jaimerueiljeparticipe.fr

la direction de l'Écologie urbaine et durable. Les gagnants se verront offrir des bons d'achat d'une valeur de 50 à 150 euros valables dans le magasin Botanic de Rueil-Malmaison.

La remise des prix se tiendra à la médiathèque au début du printemps (si les mesures sanitaires le permettent). « *Les quatre photos primées seront exposées à cette occasion* », poursuit Émilie Sabatier. Une récompense en forme d'hommage à ces petites bêtes qui égaient et pimentent notre quotidien...

Règlement et inscription sur villederueil.fr

L'Agenda 2030

Le 13 décembre, à l'hôtel de ville, Philippe d'Estaintot, adjoint au maire au Développement durable et à l'Environnement, a lancé les travaux de l'élaboration de l'Agenda 2030 de la Ville (nous vous en parlerons dans un prochain Rueil infos). En France, 17 objectifs ont été fixés. Ils couvrent des enjeux tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Le numérique à votre service



La Ville édite le premier guide du numérique. Disponible en versions imprimée et digitale, l'ouvrage présente l'ensemble des services accessibles aux Rueillois, dans tous les domaines.

Des ressources utiles au quotidien. ► Marilyn Deret

Rueil-Malmaison bénéficie d'un véritable « écosystème numérique », porté par une capacité d'innovation reconnue et saluée. Dernière récompense en date : le label Territoire innovant (lire encadré). Un tout nouveau guide pratique propose de découvrir ou redécouvrir les services numériques rueillois. Faire ses démarches en ligne, améliorer son quotidien, découvrir la ville et ses activités, participer à la vie locale, préserver l'environnement : « *Le numérique est un outil qui facilite l'accès à l'offre de services et d'activités sur la commune*, résume Fatima Chaoui-El Ouasdi, adjointe au maire au Numérique et aux Télécommunications. *Ce guide permet de prendre connaissance de la diversité des services accessibles, parfois en quelques clics.* »

Contre la fracture numérique

Avec l'application mobile Vivre à Rueil par exemple, tout un chacun peut en temps réel signaler un problème constaté sur la voie publique ou encore recevoir des notifications sur les actualités et les événements rueillois. Favorisant l'inclusion, des dispositifs numériques sont dédiés spécifiquement aux personnes en situation de handicap : Acceo permet aux personnes sourdes et malentendantes d'entrer en contact avec les services administratifs

et, tous les mois, l'association *Donne-moi tes yeux*, produit une version sonore du magazine *Rueil infos* pour les personnes aveugles et malvoyantes. Mais si le numérique est en plein essor, sous l'effet notamment de la dématérialisation des démarches administratives et des nouveaux usages liés à la pandémie de Covid-19, la Ville veille à lutter contre la fracture numérique dans l'accès aux services municipaux. « *Plusieurs ateliers d'initiation et d'apprentissage sont organisés sur le territoire, pour tous les âges* », rappelle Fatima Chaoui-El Ouasdi. Le maire a demandé que la ville profite au mieux des aides financières de la Métropole (lire encadré). De plus, à Rueil, pas moins de dix-huit endroits différents proposent du wifi en accès libre.

Actualisé chaque année

« *Chaque service présenté dans le guide est géolocalisé pour pouvoir être retrouvé facilement sur le territoire*, précise Marie Baudry, responsable de la cellule Innovation numérique et Ville intelligente. *Des QR codes dans la version imprimée et des liens cliquables dans la version numérique permettent aussi d'accéder directement au service souhaité.* »

Le *Guide des services numériques de Rueil-Malmaison* est disponible à l'hôtel de ville à partir du 11 janvier et téléchargeable sur le

site de la Ville et via l'application Vivre à Rueil. Il sera actualisé chaque année.

Pour télécharger le guide : villederueil.fr/fr/guide-du-numerique



Le « pass numérique »

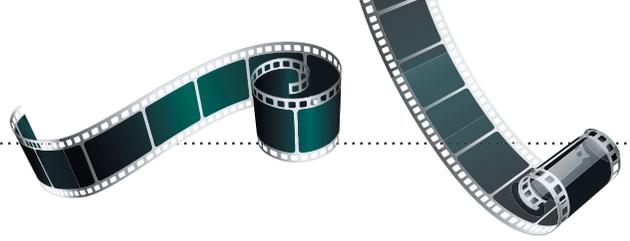
Pour lutter contre la fracture numérique, la Métropole du Grand Paris (M.G.P.) a investi 3,8 millions d'euros dans le déploiement du « pass numérique », dont 2 millions d'euros de subvention de l'État. La M.G.P. déploie actuellement ce dispositif sur 14 communes et 2 arrondissements parisiens. Rueil figure parmi les Villes mettant en place cette expérimentation en ayant reçu 500 carnets, soit une valeur totale de 50 000 € !



Rueil-Malmaison, terre d'innovation

La transition vers une autonomie énergétique : c'est sur cette thématique que la Ville a candidaté pour le label Territoire innovant décerné par l'association des Interconnectés. Rueil-Malmaison a fait valoir ses initiatives en matière de production solaire et de mobilité électrique. Pour accroître la part du solaire photovoltaïque dans la production d'énergie locale, le cadastre solaire permet à chaque foyer rueillois d'évaluer gratuitement le potentiel énergétique de la toiture de son habitation (lire Rueil Infos de juin 2019).

La Ville elle-même a installé des panneaux photovoltaïques sur trois de ses bâtiments. Elle s'est également dotée d'une flotte de trente véhicules électriques. Et une centaine de points de recharge sont en cours de déploiement sur la commune. Autant d'avancées en faveur de la croissance verte qui ont valu à Rueil-Malmaison le label Bronze dans la catégorie Numérique et Environnement !



LES NEWS DE RUEIL CULTURE LOISIRS

CINÉ-GOÛTER – LOUPS TENDRES ET LOUFOQUES

LE CINÉ-GOÛTER : C'EST UN FILM + UNE ANIMATION + UN GOÛTER !

Le samedi 22 janvier, à 15h et 17h, vous avez rendez-vous pour détricoter une jolie histoire. Au printemps, en effet, le mouton se déshabille et tandis qu'il refait sa toison, il nous laisse pour l'hiver une couverture blanche comme un champ de neige et chaude comme le plus beau des étés...

Durée 30 minutes - À partir de 2 ans

CINÉ-GOÛTER – LE RÊVE DE SAM

LE CINÉ-GOÛTER : C'EST UN FILM + UNE ANIMATION + UN GOÛTER !

Le mercredi 26 janvier, à 15h, les enfants pourront profiter d'une nouvelle séance ciné-goûter. Au programme : quatre courts métrages d'animation (le renard et la baleine, Jonas et la mer, Home sweet home, le rêve de Sam).

Durée 40 minutes - À partir de 4 ans

Tarif unique : 4€

Au centre culturel Edmond Rostand : 20 boulevard Edmond Rostand - Renseignements et réservations : 01 47 51 85 45

THÉÂTRE – LES FILLES AUX MAINS JAUNES

Mercredi 12 janvier à 20h45, assistez à une pièce puissante et sensible de Michel Bellier, mise en scène par Johanna Boyé, un des grands succès d'Avignon off, sur la naissance du féminisme, le pouvoir de l'engagement et la force de l'action, incarnée par quatre comédiennes magnifiques : Brigitte Faure, Anna Milhalcea, Pamela Ravassard, Elisabeth Ventura.

ONE MAN SHOW – POPECK « J'IRAI JUSQU'AU BOUT »

Le samedi 15 janvier à 20h45, retrouvez Popeck seul en scène ! On ne présente plus Popeck, personnage populaire (mais non populiste) qui promène ses caleçons molletonnés depuis trois générations.

THÉÂTRE – LES CAVALIERS

Le samedi 22 janvier à 20h45, profitez d'une belle soirée de théâtre avec les Cavaliers. Cette pièce de Joseph Kessel, librement adaptée et mise en scène par Eric Bouvron a obtenu le Molière 2016 du meilleur spectacle du théâtre privé. La pièce raconte le long et périlleux voyage initiatique de l'orgueilleux Ouroz.

THÉÂTRE – LÉONARD DE VINCI, NAISSANCE D'UN GÉNIE

Le samedi 29 janvier à 15h, c'est toute la vie ou presque d'un génie qu'il vous sera donné de voir. Sur scène, un superbe livre, couverture cuir (qui sera également utilisé pour des projections) permet à Léonard de consigner ses observations, ses premiers dessins et premières découvertes, faisant la démonstration de ses formidables capacités intellectuelles, artistiques et scientifiques.

Athénée, Petit théâtre de Rueil : 2 avenue Alsace-Lorraine - Renseignements, tarifs et réservations : 01 41 96 90 60



PHILIPPE TORRETON, INVITÉ DE LA SAISON LITTÉRAIRE

Tout le monde connaît l'acteur émérite, mais encore peu savent que Philippe Torreton est également auteur. Sociétaire de la Comédie française, Philippe Torreton publie sa première fiction après deux romans en hommage à sa famille, *Une certaine raison de vivre*. Il a été primé pour son troisième roman, le meilleur de la rentrée littéraire selon le jury du

festival *Les écrivains chez Gonzague Saint Bris* (ex-La Forêt des livres), l'été dernier. Dans ce roman, Philippe Torreton se replonge dans la guerre, mais cette fois-ci avec une part de psychologie.

Le mardi 18 janvier à 19h30, Philippe Torreton vous donne rendez-vous à la médiathèque pour une rencontre-dédicace à ne pas manquer. Médiathèque Jacques-Baumel - Entrée gratuite dans la limite des places disponibles - Réservation au 01 47 14 54 54

FEST-NOZ POUR DÉMARRER L'ANNÉE

L'Amicale des Bretons de Rueil organise son traditionnel Fest-Noz à l'Atrium, 81 rue des Bons Raisins, le 29 janvier à partir de 20h.

Au programme : AVEL, ELECTRAD et un groupe de sonneurs. On vous attend nombreux pour chanter, danser et manger de délicieuses crêpes ! Kenavo !

Pour tout renseignement :
info@bretons-de-rueil.com / bretons-de-rueil.com /
Tel. 06 08 54 16 20.



CONCERT DE NOËL... À NOUVEAU !

L'ensemble vocal « Unavoce », sous la direction de sa cheffe de chœur Pia Moon, a la joie de se produire à nouveau et de vous proposer un concert de Noël le dimanche 16 janvier à 17h en l'église Sainte-Thérèse, 21 avenue de Seine, (entrée possible par le boulevard des Coteaux).

Au programme : des œuvres de Noël du XX^e siècle : A Ceremony of Carols, de Benjamin Britten, accompagné à la harpe ; et des chants de Robert Führer, Déodat de Séverac, John Rutter, Javier Busto, Mariano Garau, accompagnés au piano. Participation libre.





URGENT : ÉLECTIONS !

Comme vous le savez, deux scrutins vont se tenir en 2022 : La « présidentielle » les 10 et 24 avril et les « législatives » les 12 et 19 juin.

Seuls les électeurs français sont habilités à y participer. **Attention : vous avez jusqu'au vendredi 4 mars pour vous inscrire sur les listes pour la présidentielle.**

Une refonte a lieu cette année avec une nouvelle carte électorale que vous recevrez entre mi-mars et début avril. Si vous ne la recevez pas à temps, vous pouvez voter uniquement avec une pièce d'identité.

Nouveautés pour les procurations : pour les futures élections de 2022, la règle de droit suivante s'applique : un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France. Le rehaussement du plafond de procurations par mandataire prévu pour les élections départementales et régionales constituait une mesure dérogatoire et temporaire qui n'est pas reconduite.

À compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration à un électeur dans une commune B. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Toute demande de procuration ou de résiliation nécessite le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée, même si vous avez fait la demande en ligne.



NOUVEAU RENDEZ-VOUS D'ETHNOMUSIKA À LA MÉDITAHÈQUE

La médiathèque vous invite à une conférence-concert Ethnomusika, le **15 janvier à 15h**. Ourania Lampropoulou, musicienne et musicologue, animera cette conférence musicale sur le répertoire de rébétiko de l'entre-deux guerres qui nous amènera en Grèce mais aussi dans les grands centres urbains de Smyrne et d'Istanbul en passant par l'Amérique.

Informations et inscriptions auprès de la médiathèque : **01 47 14 54 54**

UN ATELIER D'ILLUSTRATION – DÉDICACE POUR LES ENFANTS !

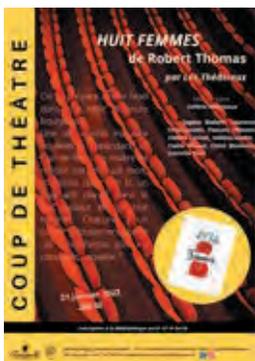


Le **samedi 22 janvier**, l'illustrateur et auteur Florian Pigé accueille les enfants, dès 5 ans, à **15h et 16h30**. Diplômé de l'école Émile Cohl (Lyon), il y a développé sa passion pour la littérature jeunesse. Avec sa trilogie *Si petit, Si gourmand et Si curieux*, il s'ouvre les portes de l'écriture...

À l'occasion de la Saison littéraire, Florian Pigé propose un atelier d'illustration « Dessine ton chat roux ». L'atelier sera suivi d'une dédicace en partenariat avec la librairie L'Oiseau Lyre.

Médiathèque Jacques-Baumel (Salle L'écoute aux portes)

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles - À partir de 5 ans
Réservation au 01 47 14 54 54.



HUIT FEMMES À RUEIL !

L'association « Les Théâtres » vous invite, le **21 janvier à 20h30**, à l'auditorium de la médiathèque, à assister à une représentation de la pièce *Huit femmes* de Robert Thomas, mise en scène par Valérie Moureaux. C'est l'archétype de la pièce policière. Un huis clos où chacun est suspect car chacun a de bonnes raisons d'avoir commis le crime. Seulement voilà...

NOUVELLE NUIT DE LA LECTURE À RUEIL

La nuit du 22 au 23 janvier 2022, aura lieu la nuit de la lecture. Un rendez-vous national sur la thématique « Aimons toujours ! Aimons encore ! ». Programmation à venir sur le site de la médiathèque (mediatheque-rueilmalmaison.fr).

Nouveaux commerçants



ARUM DES ÎLES

RESTAURANT ANTILLAIS
123 rue Pierre Brossolette
Tél. : 06 75 38 65 00



HEP'ISTACHES

ÉPICERIE FINE ET VRAC
12 rue de Maurepas
Tél. : 01 47 49 19 40



KONAPOKE

POKE BOWL
11 rue de Maurepas
Tél. : 01 47 49 69 18



LE MIEL DE GREG

MIEL ET SPÉCIALITÉS
1 place de l'église
Tél. : 09 82 41 68 19

Avant de vous déplacer, vérifiez le maintien des événements auprès des structures.



sur l'actualité



SENIORS

▪ Chèques-cadeaux Noël Handicap (rappel)

Comme chaque année, la Ville par l'intermédiaire du service de la Maison de l'autonomie offre des chèques cadeaux d'une valeur totale de 25 € aux bénéficiaires d'une carte mobilité inclusion mention « invalidité » (ou carte d'invalidité à 80%) valide en 2021. Ces chèques sont à retirer **jusqu'au 31 janvier à la Maison de l'autonomie** sous conditions (présentation de la carte mobilité inclusion valide et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).

▪ Atelier « réduire les facteurs de risques du cancer » (gratuit)

Le Dac 92 Centre (dispositif d'appui à la coordination), en partenariat avec le Clic (Centre local d'information et de coordination), propose aux seniors des ateliers gratuits pour réduire les facteurs de risques du cancer au travers de la prévention par l'alimentation, la gestion du stress et l'activité physique. Ces ateliers sont programmés en présentiel à la Maison de l'autonomie de 9h30 à 11h30 **les jeudis 13 janvier, 27 janvier et 3 février**. En fonction de la situation sanitaire, ces ateliers pourraient être proposés en visioconférence.

L'inscription est obligatoire auprès de la Maison de l'autonomie (coordonnées ci-dessous).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'autonomie :

10 ter, rue d'Estienne d'Orves. Tél. : 01 41 39 88 00

Mail : mda@mairie-rueilmalmaison.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (fermée le lundi matin)

Site internet du CCAS : ccas-rueilmalmaison.fr

L'ÉPIDÉMIE
REDÉMARRE...



CONTINUONS À RESPECTER
LES GESTES BARRIÈRES !

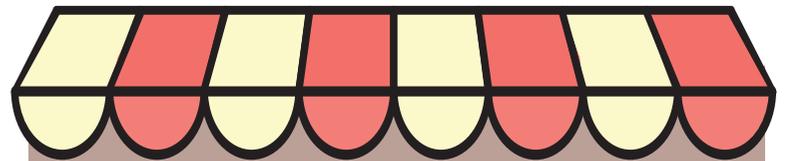


PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE : C'EST PARTI POUR LES INSCRIPTIONS !

Votre enfant rentre bientôt à l'école ? Attention, les inscriptions scolaires 2022-2023 auront lieu **du lundi 10 janvier au vendredi 11 mars**. Vous pouvez effectuer vos pré-inscriptions en ligne sur le portail

famille, rubrique « mesdemarchesarueil.fr ». Vous pouvez aussi vous rendre à l'hôtel de ville ou dans votre mairie de village. Pour plus d'informations ou demandes particulières : direction de l'Éducation et de l'Enfance.

Tél. : 01 47 32 67 80 ou education@mairie-rueilmalmaison.fr



La boutique éphémère

Ouvertes aux artisans d'art rueillois pour exposer leur travail et vendre leurs créations, les boutiques éphémères attirent de multiples talents. Voici le calendrier des prochains rendez-vous :

Au 2 passage Schneider

• Du 17 au 31 janvier : objets de décoration et bijoux par Marlay et objets et vêtements upcycling par HCA Imag'In

Au 10 rue de la Libération

• Du 31 janvier au 14 février : perles de Murano et savons artisanaux par Les Secrets de Louissette

Si vous êtes intéressé(e) pour venir exposer à la boutique éphémère, merci de contacter le service Commerce par téléphone au 01 47 32 53 87 ou par mail : commerce.artisanat@mairie-rueilmalmaison.fr

LES NEWS DU CONSERVATOIRE

• Le lundi 10 janvier à 19h30, rendez-vous à l'auditorium du C.R.R. pour une nouvelle séance de **Talentissimo**, par les jeunes des Cycles Préparatoires à l'Enseignement Supérieur.

• Le lundi 17 janvier à 19h30, l'auditorium du C.R.R. vous invite à une **séance de théâtre instrumental**, dans le cadre d'un concert de restitution du stage des 14 et 15 janvier.

• Le samedi 29 janvier à 15h30, prenez place à l'auditorium du C.R.R. pour assister à un **spectacle** donné par les élèves des

classes de **danse-jazz** (Nathalie Vojtovic), **piano** (Soukeina Toure), et **percussion** (Eve Payeur).

• Le samedi 5 février à 15h30, place à la **musique celtique** à l'auditorium du C.R.R. avec un concert des élèves des classes de Véronique Albini (flûte), Sandrine Cariou (violin), Christine Icart (harpe). Vous découvrirez aussi le **groupe Ghillie's**, quatre facétieux petits chaussons irlandais qui tournoient et pirouettent, par la bride sagement lacée, qu'une folle danse pourtant entrelace, croise et décroise, amuse et déride...



Avant de vous déplacer, vérifiez le maintien des vénements auprès des structures.

Solidarité



• Collecte pour la Banque alimentaire

Voilà plus de 20 ans que le Rotary Club de Rueil organise la collecte pour la Banque alimentaire dans la ville, et les Rueillois se montrent toujours aussi généreux ! Au nom des plus démunis qui bénéficieront de vos dons : merci ! Merci également à tous les bénévoles (de la Croix Rouge, de l'équipe du Rac Rugby, les parents d'élèves, les salariés d'entreprises...) et aux scouts... toujours présents !
Grace à cette mobilisation, et malgré toutes les difficultés dues à la crise sanitaire, 24 tonnes de nourriture ont été remises à la Banque alimentaire. Sachez qu'environ 50 % de cette collecte sera dévolu à l'épicerie sociale. **Plus d'infos sur rotary-rueilmalmaison.org**

• L'association Solidarité Migrants Rueil recherche bénévoles

L'association « Solidarité migrants Rueil » doit renforcer ses équipes de bénévoles en soutien scolaire pour faire face à une forte demande. Depuis le début de la pandémie, beaucoup de jeunes ont du mal à combler le retard dans leur apprentissage.

Si vous disposez d'1 ou 2h par semaine, merci de contacter Philippe Facchin au 06 64 11 59 82, (Hauts de Rueil) ou Anne Lesens 06 75 46 24 73 (Rueil Centre).

• L'association AGIRabcd recherche bénévoles

Vous avez envie d'être utile, vous avez du temps libre, vous êtes motivé(e) pour accompagner bénévolement des personnes en difficulté dans leurs démarches administratives et leurs rédactions de courriers ? Rejoignez AGIRabcd.

L'association recherche aussi des écrivains publics pour ses permanences dans les locaux du CCAS de Rueil et au tribunal judiciaire de Nanterre.

Profil recherché : capacité d'écoute, empathie, aisance à l'utilisation des outils de bureautique et d'internet, réactivité.

Contact : agirabcdrueil@gmail.com

Pour en savoir plus sur AGIRabcd :

agirabcd.eu/776_p_56183/antenne-de-rueil-malmaison.html



Pharmacies de garde

Dimanche 9 janvier

Grande Pharmacie

48 avenue de Fouilleuse

Tél. 01 47 51 55 95

Dimanche 16 janvier

Pharmacie du Théâtre

2 rue Jean-Mermoz

Tél. 01 47 51 11 44

Dimanche 23 janvier

Pharmacie de Centre

18 rue Paul-Vaillant-

Couturier

Tél. 01 47 49 01 36

Dimanche 30 janvier

Pharmacie de l'Église

14 place de l'Église

Tél. 01 47 49 01 28

Hors de Rueil :

Dimanche 6 février

Pharmacie de la gare

34 Rue François

Debergue

BOUGIVAL

Tél. 06 11 68 80 15

Dimanche 13 février

Pharmacie des clos

Allée des Soudanes

LOUVECIENNES

Tél. 01 39 69 46 26

Source : monpharmacien-idf.fr

Attention ! Les horaires des pharmacies étant variables, nous vous recommandons d'appeler avant de vous déplacer.



SANTÉ

• Web-conférences Ma santé en ligne

Le service Prévention-Santé vous propose un **accès gratuit au programme Santé d'Happy Visio** :

lundi 17 janvier à 16h : Bientraitance et prévention de la maltraitance

jeudi 20 janvier à 17h30 : Bien vivre ma grossesse avec un diabète gestationnel

jeudi 27 janvier à 16h30 : Accompagner un proche atteint de la maladie de Parkinson

jeudi 27 janvier à 17h30 : Le gluten : je deviens un expert de la question

jeudi 10 février à 17h30 : L'équilibre alimentaire... Le poids, la santé ?

Inscrivez-vous sur happyvisio.com avec le code partenaire RUEILMASANTE

• Collectes de sang – salle de la passerelle, 15 rue Becquerel

Le service Prévention-Santé et l'Établissement Français du Sang organisent une collecte de sang

le mardi 18 janvier de 14h30 à 19h30

Sur rendez-vous uniquement : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

Informations, programme : villederueil.fr / ccas-rueilmalmaison.fr

Inscriptions : Service Prévention-Santé : 01 47 32 82 68

preventionsante@mairie-rueilmalmaison.fr

LE 15 JANVIER : LE PARC ÉCO-PÉDAGOGIQUE CÉLÈBRE L'HIVER !

Sénéo (deuxième syndicat producteur et distributeur d'eau potable en France) vous propose de découvrir le « Jardin de Valérien » en accès libre de 14 à 16h. Des ateliers et animations thématiques seront proposés, inscriptions sur seneo.fr.
Entrée 304 rue Paul Vaillant Couturier, Nanterre.



CARNET MÉDICAL / PARAMÉDICAL

Isabelle Farrugia, praticienne en réflexologie plantaire et faciale, diplômée de l'institut Cassiopée de Chatou, vient d'ouvrir son

Espace Réflexoleil au 13 rue Mac Mahon à Rueil-Malmaison.

Prise de rendez-vous au 07 82 09 76 87 ou par courriel :

isabellefarrugia@reflexoleil.com



Une erreur s'est glissée dans le précédent Rueil Infos (page 30) dans l'annonce de la praticienne Oanh Roubin. **Le bon numéro pour prendre rendez-vous est le 07 83 42 36 58.**

pages jeunes



L'AVANT-SCÈNE PRÉPARE SA COMÉDIE MUSICALE

Pour la fin de l'année scolaire, la structure municipale tente de relever un défi de taille : proposer une comédie musicale aux Rueillois. Un show à part. ▶ Bryan Secret

C'est un horizon que l'on guette de loin. Il redonne le sourire. D'ici, on y observe le printemps et l'été, le retour des jours heureux, de l'art et (cette année) ce savoureux mélange du genre théâtral combinant la comédie, le chant, la danse avec des inspirations et une ambition collectives. L'Avant-Scène vous prépare

un show distingué : une comédie musicale. « Nous partons sur une nouveauté, souligne Philippe Simon, directeur de l'Avant-Scène. Nous allons disposer du gymnase Pasteur à la fin de l'année et nous allons l'équiper pour offrir les meilleurs spectacles possibles. Parmi eux, il y a une comédie musicale d'environ 2 heures sous forme de tableaux avec des chansons, des mises en scène, des chorégraphies qui traverseront le temps des années 1980 aux années 2000. » Un voyage initié par une trentaine d'artistes à partir de 12 ans, de jeunes adultes et des adultes, qui voudront passionner

200 spectateurs. « C'est une période assez large pour que chacun trouve son bonheur. On a fait de grandes sélections de chansons qu'on a soumises à des votes. Les élèves ont déterminé le répertoire. On se lance maintenant dans une longue préparation... »

Le groupe intergénérationnel formé par les adhérents est surprenant. On y trouve même des familles : des parents qui jouent avec leurs enfants. De quoi nouer plus de liens et créer des souvenirs inestimables ensemble. On ne vous en dit pas plus, on attend la reprise des répétitions pour les retrouver sur place...

9 décembre

Qu'est-ce que la laïcité ?

Grand succès du débat autour de la laïcité organisé avec les classes de 4^e à l'auditorium de la médiathèque par la direction de la Jeunesse. Grâce à la participation à des petites scènes jouées par la troupe « Le Théâtre du Chaos », les collégiens ont décortiqué le thème sous l'œil attentif d'Ahmed Tabit, conseiller municipal délégué à la Jeunesse et la Vie étudiante. Libres, le film de 3 minutes réalisé par les membres du conseil municipal des jeunes (C.M.J.) a également suscité leur intérêt (nous vous en reparlerons...).



14 décembre

Le collège de La Malmaison reverse plus de 13 000 euros à ELA

Record battu ! Comme chaque année depuis quatre ans, les collégiens de La Malmaison se sont mobilisés pour l'association européenne ELA qui se bat contre les leucodystrophies, ces maladies génétiques qui heurtent la motricité de leurs victimes et les mènent vers une fin de vie douloureuse. Ils ont reversé 13 305 euros à l'organisation.

L'édition 2021 a été marquée par la visite du champion olympique au fleuret par équipes, Julien Mertine. L'escrimeur rueillois a dicté la dictée ELA aux élèves. Pour offrir une telle somme et « décrocher la Lune » (slogan de la campagne), les collégiens ont couru un cross solidaire. Ils ont fait 747 000 pas. Les jeunes ont également été sur le terrain pour faire une collecte auprès des Rueillois qui se sont montrés très généreux. Ce succès dépasse largement le record précédent qui datait du 15 décembre 2020 : 9364 euros. Depuis la première édition (1200 euros), les Rueillois repoussent un peu plus des limites qu'ils ne semblent plus avoir. Merci !





À l'école de rugby...

Le rugby s'affirme à Rueil ! La preuve, en novembre dernier, les Pumas, les joueurs de l'équipe nationale d'Argentine s'entraînent sur la pelouse du Stade du Parc ! (Rueil a été choisie pour la qualité de ses équipements, voir photo ci-contre). Mais pour l'heure, jetons un coup d'œil à ceux qui seront peut-être les champions de demain en découvrant l'école du Rac Rugby. ▶ Bryan Secret

Mercredi, 14h 30, qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, sur le terrain en synthétique du parc des Bords de Seine, les jeunes joueurs sont nombreux à se transmettre le ballon ovale pour tenter de marquer des essais. « Simon, je suis derrière toi, passe ! », crie Oscar, 8 ans. « C'est bien ! Regardez derrière vous. Plaquez aux jambes ! », réclame Elliot, 20 ans, leur éducateur, soucieux de voir les bons gestes appliqués.

Ludique, sécuritaire, éducative

Les temps de jeu se multiplient sous les yeux d'un des responsables de l'école de rugby. « Actuellement, il y a 130 enfants inscrits. L'école de rugby progresse et ce n'est que le début. », promet-il. Le maire a mis à disposition du club de nouveaux terrains avec ceux du chemin rural 25. « Après la pandémie, avoir le soutien de la Ville avec toutes ses infrastructures a été très important pour nous », indique Guy Paris, président du Rac Rugby. Et à Stéphane Legrand d'ajouter : « Maintenant, nous développons notre école du rugby... et de la vie : ludique, sécuritaire, éducative.

On prône un rugby de mouvements, avec de l'intelligence de jeu, la recherche d'un soutien...Après, ça reste un sport de contact. On est très concentrés sur la sécurité du plaquage. Il faut plaquer aux jambes. Ce qui explique l'implication totale des éducateurs sur ce point précis ».

Soutien pédagogique

Le club a renouvelé ses effectifs pour donner du poids à ses ambitions. « Il fallait un nouveau projet. On s'est réorganisé. On a fait appel à un soutien pédagogique important : Jean-Jacques Sarthou », poursuit Stéphane Legrand. L'enseignant de l'Université de Nanterre a permis au club de bénéficier de l'apport de jeunes professeurs d'E.P.S. « Ils ont pu avoir une expérience et nous apporter une plus-value. Ce sont des professeurs qui travaillent à Rueil aussi et qui connaissent nos jeunes. C'est un repère pour les enfants », ajoute-il. Avec Romain Billon - élu vice-président du club, Stéphane Legrand, professeur des écoles par ailleurs, est chargé de l'action scolaire. Ambassadeur, il promeut le sport dans les établissements de la Ville avec le « rugby touché », sans véritable contact physique.

Un état d'esprit

Le sport permet à l'individu de se mettre au service du collectif, de découvrir et de garder de l'humilité, de l'abnégation et du respect. « Le rugby inculque des valeurs morales et civiques. Jean-Claude Skrela (l'ancienne troisième ligne aile de l'équipe de France qui a remporté le Grand Chelem en 1977), notre parrain, nous a dit "le rugby ne s'entraîne pas, il s'enseigne". On intègre un état d'esprit, une discipline ! », affirme Stéphane Legrand. À l'instar des nouveaux maillots offerts aux enfants... écologiques car réversibles : recto, les couleurs du club, bleues et jaunes ; verso, rouge impérial comme Rueil ! « Nous, les éducateurs, on veut que les petits s'amuse avant tout. Ensuite, on identifie les erreurs et on les corrige », souligne Mathieu, 21 ans. « On est bien ici », confirme Cindy, 9 ans. Simon rêve, au même âge, d'atteindre des sommets : « on adore faire des mauls et marquer des essais. On apprend à jouer ensemble. Je viens parce que je regarde l'équipe de France et que je veux jouer en Top 14. » Pourquoi pas ?

Contact :

rac.rugby.rueilmalmaison@gmail.com
Tél. secrétariat : 09 54 75 13 75, de 14h à 19h. (Tél. gardien : 01 47 08 05 13)

Coupe du monde 2023

Après avoir reçu en 2019, par le ministère des Sports, le label « Ville active et sportive, deux lauriers » et obtenu, début 2020, celui de « Terre de jeux ! » par le comité d'organisation des Jeux Olympiques Paris 2024, notre ville a aussi convaincu les dirigeants de la Fédération française de rugby et l'organisateur World Cup Rugby ! Ainsi, Rueil-Malmaison sera terre d'accueil d'une sélection pour la Coupe du monde 2023 ! Quelle équipe ? Nous ne le savons pas encore. Mais l'une des plus importantes : c'est promis !



En novembre dernier, les Pumas - joueurs de l'équipe nationale d'Argentine - s'entraînent au Stade du Parc à Rueil-Malmaison avant d'affronter l'équipe de France de rugby à Saint-Denis.
Les Bleus ont gagné : 29 - 20 !

Cette rubrique révèle les secrets de l'histoire des lieux, des rues, des bâtiments... de Rueil. Ces « anciennes actualités », vivantes, insolites et anecdotiques, nous remémorent le riche passé de notre ville.

Rubrique réalisée avec le précieux concours des membres de la société historique de Rueil-Malmaison (S.H.R.M.), présidée par Didier Ducros - Tél. : 01 47 32 57 38

L'éducation des jeunes filles par madame de Maintenon



©S.H.R.M.

« **P**ar degrés » : c'est ainsi que madame de Maintenon décrivait le chemin qui la conduisit à ouvrir un pensionnat pour jeunes filles à Saint-Cyr (aujourd'hui Saint-Cyr-l'École). Et ce chemin commence à Rueil. C'est là que la marquise rencontre une ursuline, madame de Brinon, dont le couvent a dû fermer et qui s'occupe d'enfants à Montmorency. Madame de Maintenon remarque et apprécie le goût de la religieuse pour l'éducation et l'instruction. Une idée germe... En août 1681, on lui propose à Rueil une maison susceptible d'abriter un centre pour jeunes filles. Séduite par la description flatteuse qu'on lui en fait, la marquise écrit à madame de Brinon : « Je ne comprenais pas où nous prendrions de quoi la louer et j'ai été très agréablement surprise en voyant le bail... Je meurs d'impatience que vous y soyez et je ne serai pas assurément 24 heures à Versailles ou à Saint-Germain sans vous aller voir. Je m'imagine que nous allons avoir bien des pensionnaires. »

La grande œuvre de madame de Maintenon fut la fondation de la Maison royale de Saint-Cyr, en 1686. Mais c'est à Rueil, quelques années plus tôt, qu'elle créa son premier centre d'éducation pour jeunes filles. Une initiative visant à compenser sa vie « trop agréable et inutile », qu'elle prenait très à cœur.

« De bonnes chrétiennes et d'honnêtes filles »

En effet, une douzaine de « demoiselles », des jeunes filles de bonne famille mais pauvres, soit roturières, soit enfants ou parents des domestiques de madame de Maintenon, ainsi que des filles de gentilshommes protestants nouvellement convertis, y sont accueillies. La maison est aussi ouverte aux filles des paysans pauvres des terres de la marquise. Ces « sœurs de la charité », qui pourront être jusqu'à soixante, sont également nourries, entretenues et instruites, mais indépendamment des « demoiselles ».

L'éducation dispensée dans la maison de Rueil vise à faire des jeunes pensionnaires « de bonnes chrétiennes et d'honnêtes filles ». Ce qui passe par le catéchisme, la lecture, l'écriture mais aussi, en dehors des études, le filage du chanvre et du lin, la couture ou encore le tricot. Surtout, on les incite à beaucoup travailler.

« Un succès qui dépasse nos espérances »

Madame de Maintenon s'implique personnellement et fortement dans cette entreprise. Elle surveille de près tous les détails contribuant à la bonne marche de la maison. Se montrant toujours très généreuse, elle se préoccupe de la nourriture, du logement. L'hiver, elle fait en sorte que les « petites sœurs », pour ne pas avoir froid, soient installées au-dessus des écuries, dans des lits et des draps propres. Pendant l'épidémie de petite vérole entre octobre 1682 et mars 1683, « affligée de ce malheur », elle envoie Fagon, premier médecin de la reine, pour soigner les pensionnaires et délivrer de précieux conseils. La marquise, satisfaite, écrit ainsi à son frère d'Aubigné : « L'idée que vous vous faites de Rueil est assez juste ; c'est un lieu admirable et où je me diverts fort. Dieu bénit

tout ce qui s'y fait par un succès qui dépasse nos espérances. »

Alors qu'elle envisage d'acheter le bâtiment, sa vie prend un nouveau tournant du fait de son mariage avec le roi, le 9 octobre 1683. Souhaitant rapprocher sa maison d'éducation de Versailles, madame de Maintenon demande à Louis XIV l'une des propriétés nouvellement acquises. Il lui offre le château de Noisy, avant de l'installer définitivement à Saint-Cyr en 1686. La maison de Rueil est vidée de ses meubles le 3 février 1684. Mais au fait, où se situait-elle dans la ville ? La question reste à ce jour sans réponse...



La perche commune : pas si tendre que ça !

Je suis peut-être un poisson d'eau douce mais je suis une force de la nature ! Si les lacs, les rivières et les étangs sont mes lieux de prédilection, sachez que les eaux saumâtres ne me font pas peur ! Si je croise un ver, une larve, un crustacé, un insecte ou un petit poisson, attention, son espérance de vie est réduite ! Je vais en faire très vite mon repas. Et comme je suis plutôt vorace, quand mes proies habituelles se font rares, pas de problème, je m'adapte : je fais dans le cannibalisme. Bah oui, faut ce qu'il faut pour survivre en milieu hostile ! D'autant que si je croise un brochet ou un sandre, c'est moi qui risque de passer à la casserole ! Même risque avec un héron cendré. C'est ce qu'on appelle la chaîne alimentaire et elle est garante de la biodiversité après tout. Et je ne parle pas des humains. Vous pensez que je n'ai pas compris votre manège ? Vous croyez qu'un leurre à mon effigie suffira pour que j'atterrisse dans vos assiettes ? J'ai d'excellents yeux ! En même temps, je ne peux pas vous en vouloir, il paraît que j'ai bon goût. Je suis aussi plutôt pas mal : un corps allongé et plus trapu au niveau de la nageoire dorsale, des nageoires inférieures bordées de rouge, un ventre blanc surmonté d'un dos verdâtre strié de grandes zébrures noires. Je n'ai rien à envier au poisson clown ou à toute autre espèce tropicale. Si vous voulez m'observer, une petite balade au bois de Saint-Cucufa et un arrêt à l'étang où vous me verrez sans doute nager avec mes congénères. Si nous sommes la plus petite espèce carnassière, nous évoluons toujours en banc groupé, c'est ce qui fait notre force !



© Biotop Communication

Nom scientifique : Perca fluviatilis.

Taille : entre 20 et 30 cm pour un poids de 0,5 à 1,5 kg (l'espèce peut atteindre une taille maximale de 50 cm pour un poids proche de 4 kg pour les plus gros spécimens).

Espérance de vie : de 15 à 20 ans.

Reproduction : à compter de l'âge de 2 à 3 ans, à partir du mois d'avril, quand la température de l'eau augmente. La femelle va alors dérouler un ruban d'œufs sur une plante afin que les mâles puissent venir les féconder. La perche commune préfère donc les eaux calmes au courant modéré avec des feuillages, des branchages ou des rochers immergés.

Bon à savoir : il existe différentes sortes de perche comme la perche jaune qui vit en Amérique du Nord. Certains autres poissons d'eau douce, non apparentés à la perche commune, et même certains poissons d'eau de mer, sont également parfois appelés « perches » (perche arc en ciel, perche du Nil).

Un conseil : on pêchera et on consommera donc la perche franche avec parcimonie, en veillant bien à respecter l'équilibre de son milieu naturel. Elle est listée par l'UICN dans la catégorie préoccupation mineure.

LA FLORE ET LA FAUNE D'ICI

Vous aimez vivre dans votre ville ? D'autres êtres vivants, plantes, fleurs et animaux, aussi.

Retrouvez dans cette rubrique les portraits des espèces qui se plaisent dans l'environnement rueillois !

Participez à l'observatoire de biodiversité de Rueil-Malmaison en vous inscrivant sur la plateforme [jaimerueiljeparticipe](https://www.jaimerueiljeparticipe.com)



© Biotop Communication

Nom scientifique : Sambucus nigra.

Bon à savoir : dans l'Antiquité, le sureau était planté à proximité des habitations ; il était réputé pour éloigner les maléfices et attirer les bons génies.

Signe distinctif : ce qui frappe en premier à l'approche d'un sureau noir, c'est son odeur forte et désagréable. Attention à ne pas confondre le Sambucus nigra avec le Sambucus racemosa, sureau à grappes, à fleurs jaunâtres et aux baies rouges dont les pépins sont toxiques, qui pousse en montagne ou le Sambucus ebulus, le sureau hièble qui est une plante herbacée rhizomateuse dont toutes les parties sont toxiques.

Hauteur : de 4 à 6 mètres.

Floraison : les fleurs blanches odorantes regroupées apparaissent en juin-juillet. Elles sont suivies de baies noires dès l'automne.

Bon pour le jardin : les feuilles de sureau accélèrent la décomposition du compost. Le purin de feuilles de sureau noir est également utile en jardinage biologique pour combattre mildiou et pucerons. Il repousserait aussi les rongeurs. Il donne un excellent compost favorisant les lombrics.

Le sureau noir : une baie aux multiples pouvoirs

Depuis des millénaires, je côtoie l'homme avec délice. J'ai un côté bon samaritain, voire super héros. En fait, je suis de ces plantes qui ne supportent pas la souffrance. C'est mon côté solidaire ! Si certains aiment à me voir pousser dans leur jardin, près de leur maison (car il est vrai que je sais m'adapter à différents types de sols, qu'ils soient trop humides ou en mauvais état), sachez que je ne suis pas qu'un arbuste de déco ! En été, mes fleurs blanches font le régal des enfants, puisqu'on en fait des beignets. En hiver, je passe du blanc au noir mais c'est pour votre bien ! Mes baies vous servent à confectionner de la gelée ou de la confiture. Du coup, je vous attends au vallon des Gallicourts pour créer ensemble une recette 100% rueilloise. À l'heure où tout le monde parle de virus, c'est le

moment d'avoir le réflexe sureau. Avec moi, fini les infections respiratoires ou urinaires comme les calculs rénaux. Mon écorce intérieure verte a aussi des capacités laxatives et diurétiques. C'est dire combien je peux être d'un grand remède à la maison ! J'aime les hommes mais j'attire aussi de nombreux d'insectes. Je permets aux abeilles de faire le relais au trou miellé entre le printemps et l'été. Oiseaux et petits rongeurs apprécient mes baies, c'est pourquoi il faut les laisser et retarder ma taille à l'automne. J'attire également les pucerons faisant ainsi office de garde-manger aux insectes auxiliaires comme les coccinelles, chrysopes ou syrphes qui n'ont plus qu'à se servir. Je peux aussi servir de refuge grâce à mon bois creux. Je suis en quelque sorte le couteau suisse de la nature !

André et Jocelyne Sassi

des esprits éclairés pour une solution... lumineuse

André et Jocelyne Sassi viennent d'obtenir une médaille d'or au concours Lepine ainsi qu'une médaille d'argent du ministère de l'Intérieur. Leur invention ? Une bâche solaire pour voiture, munie d'un film photovoltaïque. Cette récompense traduit l'effort et la ténacité du couple. « *L'idée est venue de mon épouse qui déplorait l'agression permanente de sa voiture par les fientes de pigeons. Après une douzaine d'années et deux voitures envoyées à la casse, j'ai pu trouver un procédé de couverture automatique* », raconte notre géotrouvetout rueillois qui finira par s'associer à l'entreprise Gazelle Tech, fabricant de la voiture ultralégère la Gazelle, et se rapprochera de la société Nantaise Armor pour le film solaire. En un clic, la bâche couvre la voiture et permet après une journée d'exposition à la luminosité solaire de parcourir entre 20 et 40 kilomètres par jour en fonction du poids du véhicule et de la puissance du moteur. L'électricité ainsi créée alimente directement la batterie de la voiture électrique. Avant de concrétiser ses inventions, André Sassi a créé son propre parcours. Débarqué d'Algérie à l'âge de 19 ans, il va acquérir culture générale et diplômes, le Bac à 26 ans



en autodidacte, entreprendre des études de psychologie sociale avant de devenir formateur en ressources humaines puis de créer, en 1982, l'entreprise qu'il codirige actuellement avec son épouse Jocelyne. Son invention s'adresse

à l'ensemble des constructeurs automobiles de la planète. Une solution simple pour assurer aux générations futures une mobilité décarbonée. Prochain chantier (déjà bien avancé !) pour André et Jocelyne Sassi : une pergola solaire.

Catherine Nicolaÿ

le goût d'apprendre et de faire apprendre



Rueilloise depuis 14 ans et maman de quatre enfants, Catherine Nicolaÿ a fait le choix de rester à la maison pour s'en occuper. Pour autant, cette mère au foyer a une soif d'apprendre si dévorante qu'elle va se

former à des domaines aussi variés que la photographie, la graphologie, la P.A.O. ou encore le développement personnel. « *Un jour, ma fille a eu besoin d'être épaulée dans ses apprentissages, c'est là que j'ai découvert la gestion mentale. Ce qui au départ était une entreprise personnelle a fini par devenir un nouveau métier* », raconte celle qui, en 2016, avec une amie (rueilloise elle aussi !), vient co-animer des ateliers sur le jeu à l'accueil de loisirs Jules-Ferry. Trois ans plus tard, Catherine entend parler de Stéphanie Plays, une méthodologue qui a monté "L'abri des SAVOIRS®", en 2012, un réseau de pôles interdisciplinaires d'accompagnement des apprentissages. « *Je l'ai rencontrée en 2020 à Lyon et elle a accepté de me former à son protocole "Apprendre à apprendre"* ». Depuis presque un an, en tant que méthodologue, elle accompagne enfants et adolescents avec toujours le même objectif : leur redonner confiance en eux. « *Je les aide, avec des*

outils, des techniques et des astuces, à mieux s'organiser, se concentrer et se motiver. À chaque fois, je pars des forces du jeune et je suis la plus heureuse quand je vois un élève retrouver le goût de l'école et redevenir maître de son apprentissage », se réjouit Catherine Nicolaÿ qui a encore plein de projets en tête comme des ateliers autour du jeu ou des mathématiques. « *Je viens d'ouvrir "L'abri des SAVOIRS®" à Rueil, que je compte développer avec d'autres professionnels (coaches en orientation scolaire, neuropsychologue, sophrologues, etc.)* ». Affaire à suivre donc !



Pour en savoir plus :
abri-des-savoirs.fr ou
catherine.nicolay@abri-des-savoirs.fr ou
 06 62 23 35 34

Mariages



Gabriel MARTIN & Astrid MONTEAU



Killian CHEDUMBRUN & Morgane MONNET



Guillaume VALERO & Jennifer BOUET



Rabah SADI & Dihia DJABELLA



Pierre-Edouard MENET & Léa MARCELLESI



Thierry SOUM & Noëlle HUN



Christian EL ACHKAR & Carole AOUN



Clément ROPARS & Amanda COSTA



Jérôme LECUSSAN & Laura VANDENSCHRIK



Mansour CHIHANI & Samia BELAKBIR



Fayçal YAHIAOUI & Chayma LARH CHIM



Ange-Quentin BROU & Suzna BALLOSSATH



Cyprien Chauvin
né le 11 octobre

Naissances

20 août > Mathilde QUESADA CHRIST • **9 octobre** > Mateo PETIT • **10 octobre** > Noé BONNEVIE REBOUL • **11 octobre** > Cyprien CHAUVIN, Giulia DIEULANGARD • **12 octobre** > Juliette REY GREFFET • **13 octobre** > Lilia BENGUERRAH, Léo MESLET, Nassim SAGHRI, Éliora AMANI • **14 octobre** > Adam AÏT HOSSAIN, Malou GUILLEMETTE, Valentina CHARRON • **16 octobre** > Baia-Brihana MENSAH, Ben-Imane ALI, Samy BOUSTTA • **17 octobre** > Gabriel BURG, Krisha GOWRY • **18 octobre** > Théa CAVAILLON • **19 octobre** > Amir BENCHOUIKH • **20 octobre** > Alma ADAM de VILLIERS • **21 octobre** Mateo DEVESA, Noa RAISE REGLIN • **22 octobre** > Anastasia LANTIAN, Louis PONZEVERA • **24 octobre** Akira BUATHIER LLANTA, Gaïa BALAN HOOFT • **25 octobre** Youssef KHALIFA • **27 octobre** Léonore CARRÈRE-GÉE • **29 octobre** Louise CATS

Décès

02 novembre > Jacques BAUDRIER, Georges BOUCAULT, Mohamed Hedi OULED SASSI, Pierre LOGNON • **03 novembre** > Jean-Marie SAUREL LAHENS • **06 novembre** > Renée TRAVADEL veuve DRIN • **10 novembre** > Jacques DROUIN • **11 novembre** > Marie DELECOURT veuve LEMOINE • **16 novembre** > Isabelle DESIAGE Divorcée RIO • **18 novembre** > Denise DOISEUL Divorcée MOURCEL • **19 novembre** > Jean DUPUIS, Marc HACHET, Irène MOUMRIKOFF • **20 novembre** > Alice LE ROUX veuve PÉCHARD, Gérard TURPIN • **22 novembre** > Thi Phan TRAN • **26 novembre** > Noëlle FLEURY veuve DAFIS • **27 novembre** > Marie-Anne BARCZYNSKI Divorcée LAGASSE

Hommage

Nous vous informons du décès du docteur Philippe Bidault survenu brusquement dans sa 73^e année. Installé depuis 1979 comme médecin généraliste gynécologue au cabinet de la Cascade, il s'est toujours impliqué dans l'exercice de sa profession, dans la formation continue et dans le Conseil de l'ordre.

Une erreur s'est glissée dans le précédent numéro dans les noms de ces deux couples. Veuillez-nous en excuser.



Benjamin BLANQUART & Houda HAMDAOUI



Matthieu DENEBOUDE & Mélissa THOUSEAU

La rédaction vous informe qu'un décalage de plusieurs mois peut se produire entre la date de la célébration des mariages et la publication des photos.